

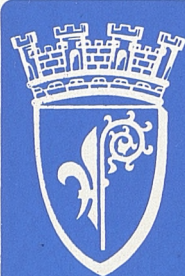


SAINT-CLOUD



DOUBLEMENT DU TUNNEL DE L'AUTOROUTE DE L'OUEST . FINITION

N° 142 - JUIN 1976



association
des commerçants
et artisans de
St. CLOUD
membre adhérent

siège social mairie de saint-cloud

**Favorisez de vos achats
les commerçants
membres de l'association
Ils se sont groupés
pour mieux vous servir**

1976

Monsieur,

La qualité de la vie passe aussi par la qualité de votre vêtement

Passez donc chez

PIERRE

CHEMISIER-TAILLEUR

90, bd. de la République - -602.53.15

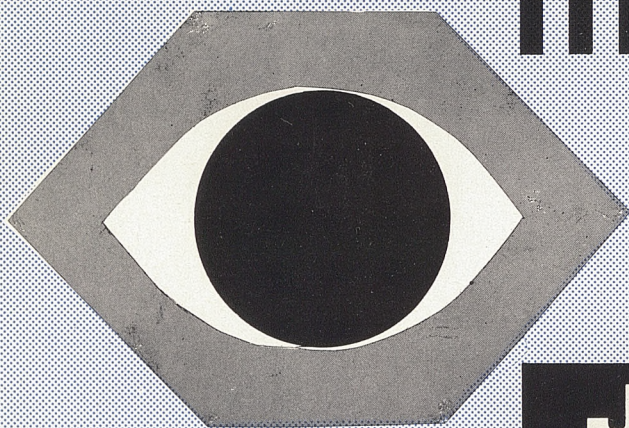
Costumes

Prêt-à-porter à partir de 600 F

A vos mesures de 800 à 1 500 F

CARDIN - DORMEUIL - LAROCHE - Mc GREGOR - SAINT-JOSEPH

**optique
médicale**



J. MIGNARD

PHARMACIEN / OPTICIEN

2 ter RUE ROYALE, SAINT-CLOUD

TEL. 602-03-99

Plan Epargne Logement du CREDIT LYONNAIS

EMPRUNTEZ A 6 %

PLACEZ jusqu'à 8,70 % nets d'impôt
(taux actuariel)

 **CREDIT LYONNAIS**
l'autre façon d'être une banque

Du lundi au vendredi :

CD - 8, rue Dailly, de 9 h à 16 h 30 **sans interruption**

LD - 11, avenue de Longchamp, de 10 h à 13 h et de 14 h 45 à 19 h

Du mardi au samedi :

SB - 98, bd de la République, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h 15 à 17 h

Votre spécialiste

Jean LECLERC

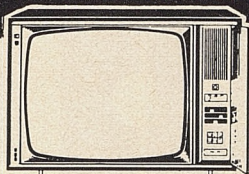
**vous offre
son**

**CONTRAT
MAXI
SERVICE
GRATUIT**

**pour tous les
TV couleur Philips**

L.M.O.

26 K 455 - 66 cm
TV couleur 110°
Ebénisterie
de luxe
vernissé
acajou brillant.



PHILIPS

TÉLÉVISION

RADIO - HIFI

ÉLECTRO-MÉNAGER

*Une marque
réputée*

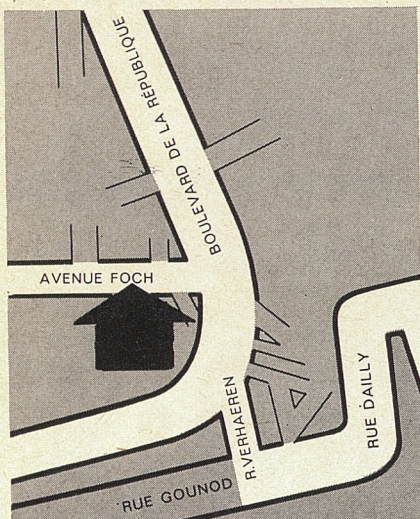
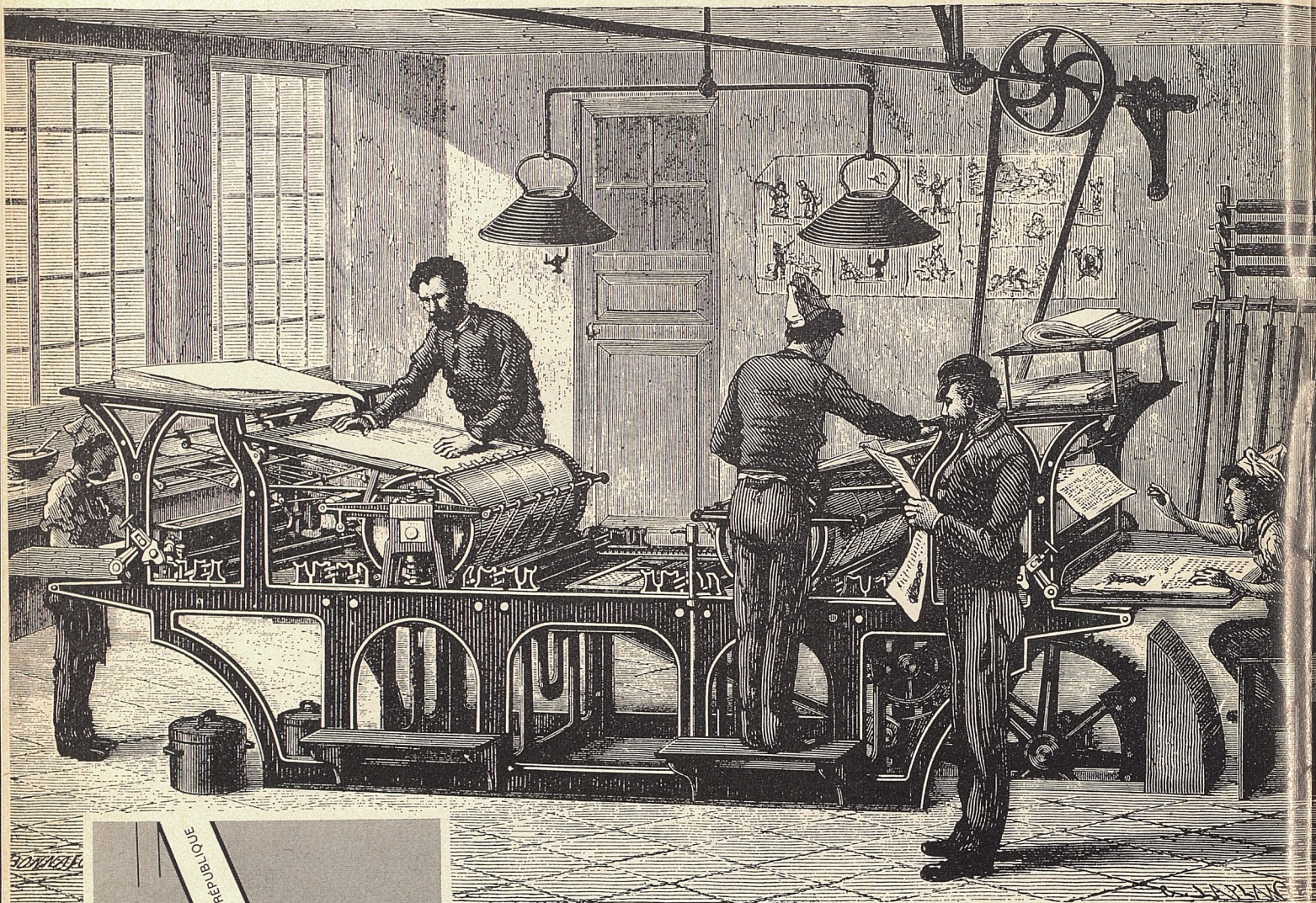
PHILIPS

LA MEILLEURE IMAGE COULEUR

TELECLAIR - RADIO
42, boulevard de la République
SAINT-CLOUD - 602 66.55

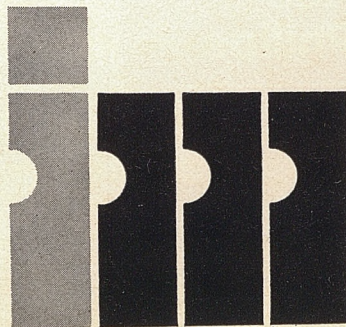
*Un service après-vente
incomparable*





cartes de visite * papier à lettre
 enveloppes * faire-parts
 cartes de vœux * invitations
 dépliants * programmes * affichettes

*imprimerie
 monnier*



13, AVENUE FOCH
 PARKING
 TEL. 602.56.76

tous les corps d'état : un seul service!

ARCOBA

groupement d'entreprises qualifiées du bâtiment
10 rue du camp canadien 92210 saint cloud tél 771 71 71

étudie
chiffre
organise
réalise
garantit

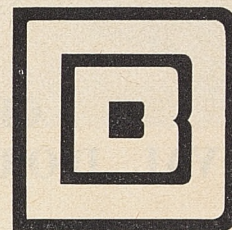
tous vos travaux, neuf et ancien

BANQUE

de **BAECQUE BEAU**

la banque des hommes

et de leurs entreprises



à saint-cloud
4, parc de Béarn

602 30.19
602 45.61

MYSTERE 10

FAN JET FALCON 10

L'AVION D'AFFAIRES
ET DE LIAISON



AVIONS MARCEL DASSAULT

ASSURANCES

ACCIDENTS - INCENDIE - VIE
RESPONSABILITE CIVILE

PARTICULIERS - COMMERCE - INDUSTRIES

VOIZARD et BERNARD

27, rue Pasteur
Parking réservé

92210 SAINT-CLOUD
602 89.02 - 602 89.93

Ouvert jusqu'à 19 heures

CENTRE CHIRURGICAL VAL D'OR - saint-cloud

*Conventionné avec les
Caisses d'assurance maladie,
l'ensemble des Mutuelles Chirurgicales,
le Ministère des Anciens Combattants, etc.*

Tél. 602 70.72

16, rue Pasteur

Couverture - Plomberie - Sanitaire - Electricité

B. MELLINET

12, rue Royale, 92210 SAINT-CLOUD

602 20.55

Appareils ménagers

Concessionnaire des grandes marques

A. MARTIN - MIELE - BOSCH

Service spécial dépannage

TELE COULEUR - MACHINES A LAVER
LAVE-VAISSELLE

C. PAGEIX

Peinture - Papiers peints

39, avenue du Maréchal-Foch

92210 SAINT-CLOUD

☎ 602 48.71

**SAINT-PERON : Coiffeuse Dames
SAINT-PERON : Parfumerie**

4, parc de la Bérengère, SAINT-CLOUD

Tél. 771 74.38

HOTEL RESTAURANT

3 ETOILES N.N.

**VILLA
HENRI IV**

36 CHAMBRES tout confort,
bains, douches, wc particuliers

UNE SALLE DE CONFERENCE
pour 40 personnes

UN RESTAURANT dont la cuisine
est confiée à un chef de classe
Il est prudent de retenir sa table

Le restaurant est fermé le dimanche soir

43, boulevard de la République
92210 Saint-Cloud - Tél. 602 59.30

Télex 27 105 F TXFRA/Réf. 205

Parking

ENTREPRISE CIRASSE

fondée à Saint-Cloud en 1830



COUVERTURE

PLOMBERIE

ELECTRICITE

Modernisation complète des logements anciens

Mise aux normes

72, rue Royale

602 41.49

membre du G.R.E.T.I.C.A.

HERTEMAN CHAUFFAGE

(anciens Etablissements DURON)

GAZ - MAZOUT

Isolation - Régulation

Toutes études : installations, transformations

170, rue Tahère

771 81.66



LE PROPOS DU MAIRE



En ces temps de violence et d'agitation, la vie quotidienne des Clodoaldiens doit conserver ses caractéristiques traditionnelles de calme et de tranquillité. Il est en effet souhaitable pour nous-mêmes comme pour nos enfants de préserver cette bonne atmosphère et de protéger notre cité des inconvénients les plus manifestes de la vie moderne.

Au moment où vous lirez ces lignes, le nouveau tunnel de l'autoroute de l'Ouest sera en service. Comme vous le savez, cette réalisation, qui a pour but de faciliter la circulation, a été conduite avec la volonté de protéger les espaces verts du Parc de Saint-Cloud. Quelques plantations supplémentaires permettront d'ailleurs d'effacer la trace des travaux : ainsi, le site restera aussi harmonieux que par le passé. Ce fut un rude combat pour obtenir ce résultat. Je suis profondément persuadé qu'il en valait la peine.

De même les réalisations les plus récentes mises en œuvre par le Conseil municipal de Saint-Cloud, telles que l'immeuble HLM du boulevard de la République et l'Ecole maternelle des Côteaux, tentent d'opérer la même conciliation entre les nécessités de développer les équipements collectifs et les exigences d'une politique de protection de la qualité de la vie. Il vous appartiendra de nous faire connaître votre sentiment à ce sujet de manière à ce que nous en tenions compte pour la réalisation de notre programme quinquennal d'équipements collectifs.

Le présent numéro du Bulletin municipal comporte également une étude approfondie de l'endettement de notre cité, qui rassurera ceux de nos concitoyens qui auraient pu craindre que le recours à l'emprunt ait été trop important depuis quelques années. Il vous donne également les premiers résultats de l'expérience du Busphone et fait le point en ce qui concerne la rénovation du Centre qui entrera dans sa phase opérationnelle au cours de l'été.

Je souhaite que toutes les informations que vous trouverez dans ce Bulletin vous permettent de mieux connaître les problèmes actuels de notre ville. En participant effectivement aux activités de vos élus, aux réunions des comités de quartier et des commissions extra-municipales, vous confirmerez votre souci de construire en commun l'avenir de notre cité.

Fourcade

Jean-Pierre FOURCADE

sommaire

— Le propos du Maire	5
— Conseil Municipal :	
● séance du 4 mars 1976	7, 8
● séance du 22 avril 1976	8, 9, 10
— Participation de la population à l'activité Municipale :	
● Comités de Quartier n ^{os} 1, 5 et 4	11, 12
— Commission Extra-Municipale d'Urbanisme :	
● La Z.A.C. du Centre Commercial Foch-République	13, 14
— Deux nouvelles réalisations sociales :	
● H.L.M. - Marché de Montretout	14
● Centre Marin de Saint-Brévin-l'Océan	14
— Budget : l'Endettement de la Ville	15, 16, 17, 18
— Urbanisme :	
● Rénovation	19, 20, 21
● Permis de construire	21
— Transports	22, 23
— L'Ecole Municipale de Musique	24, 25
— Vie Culturelle	26, 27, 28
— Carnet	28
— Manifestations communales	29, 30, 31, 32, 33
— Sports	34
— Vie des Associations	35, 36, 37, 38, 39
— Informations Pratiques	40, 41, 42, 43
— Etat-Civil	43, 44
— Offres d'emploi	44

BULLETIN MUNICIPAL OFFICIEL

Prix de vente du numéro : 1 F

Paiement par chèque bancaire libellé au nom de
M. le receveur-percepteur de Saint-Cloud ou par
virement à son C.C.P. Paris 9003-64

Abonnements

Annuels

De soutien

4 F

10 F

La publicité est exclusivement reçue à la Mairie de Saint-Cloud (Secrétariat général) - Tél. 602 70.40, poste 37

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 4 MARS 1976

Conformément aux dispositions de la loi du 6 septembre 1947, les membres du Conseil absents ont donné leurs pouvoirs : Mme MOREAU au Dr ARNAUD, Mme FAUQUENOT à Mme BRUNAU, M. CHARLIER à Mme BARTHELEMY.

COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITES

Monsieur le MAIRE

— fait savoir qu'il a assisté à une remise de **témoignages de satisfaction aux Sapeurs-Pompiers de SAINT-CLOUD** samedi 28 février, en présence du Général FERAUGE, Commandant la Brigade des Sapeurs-Pompiers de PARIS.

— fait une mise au point sur la **prolongation de la ligne de métro n° 10 de la Porte d'Auteuil au Rond-Point Rhin et Danube**, dont la principale bénéficiaire sera la population de la Ville de BOULOGNE-BILLAN COURT. Une campagne est menée par un certain nombre de personnes contestant cette opération prévue au plan de développement 1975. Il convient de préciser qu'il n'y a pas eu transfert de crédits d'une ligne sur une autre, mais accélération de travaux déjà prévus.

— signale qu'il a été invité à une cérémonie par le Maire de WINDSOR, dont dépend notre ville jumelle MAIDENHEAD, et qu'il sera représenté par Mme BRUNAU.

M. BASSINET

— fait part du décès de Mme PARBEAU, notre doyenne clodoaldienne qui était née le 11 avril 1870 et dont les obsèques ont eu lieu le 6 mars.

— donne l'état définitif des **inscriptions sur la liste électorale au 29 février 1976 : 17 576 électeurs inscrits contre 17 707 au 28-2-75.**

— rappelle les dates des manifestations culturelles durant le mois de mars.

— signale que le Comité de Quartier n° 5 aura lieu le 11 mars à 21 heures, au groupe scolaire rue René-Weill, suivi d'une réunion d'informations le 12 mars à 16 heures au Foyer-logements « Les Heures Claires ».

— donne la parole au Docteur ARNAUD animateur, en l'absence de Mme OHRESSER souffrante, du Comité de Quartier n° 1, qui fait le compte rendu de ce Comité.

M. CUNY

— signale que les **travaux de la phase 0 de l'opération de rénovation du Centre sont commencés.** La démolition de la Maison Monestier est en cours.

— informe d'un **projet tendant à édifier à la place de la « Maison de l'obus » un petit immeuble** comportant un quai d'embarquement et trois appartements.

Mme BRUNAU expose les différents travaux terminés ou en cours :

— Blanchisserie militaire : il reste à faire l'aménagement du jardin et du parking.

— Ecole pré-élémentaire des Coteaux : les travaux se poursuivent d'une manière satisfaisante.

— Cosec-Gounod : les travaux d'aménagement des abords, côté collège, seront terminés pour la rentrée de Pâques. Les travaux d'aménagement d'un logement pour l'installation d'un gardien sont commencés.

M. HAINQUE a été désigné comme secrétaire de séance à l'unanimité.

Procès-verbal de la séance du 22 janvier 1976 adopté à l'unanimité, compte tenu d'une observation mineure présentée par M. VINSON.

— Ecole élémentaire de Montretout : si les travaux de la cantine peuvent commencer le 1^{er} juin, ils seront terminés pour la Toussaint.

— Ecole du Val d'Or : la restructuration est en cours d'étude.

— Ecole du Centre : les études vont être mises en train pour le réaménagement de l'école du fait de la rénovation du Centre-Ville.

— Ecole de Musique : un appel d'offres a été lancé et les travaux commenceront incessamment :

— Travaux :

- **Trottoirs de la rue Tahère**, partiellement réalisés.
- **Réfection de la rue de la Source** : terminée.
- **Réfection de la rue Bucourt** : en voie d'achèvement.

— Dans le cadre du Plan de Relance :

● Réfection des trottoirs

Rue du Val-d'Or, côté impair	Terminée
Boulevard Sénard, côté impair	Terminée
Contre-allée Général-Leclerc	Terminée
Boulevard de la République autour PTT	Terminée
Rue du Mont-Valérien	Terminée
Rue de la Redoute	En cours
Rue Pasteur	En cours
Boulevard de la République à faire après la fin des travaux entrepris par la D.D.E.	A faire
Contre-allée Général-Leclerc (partie entre la rue J.-Lambert et la rue Laval)	A faire

- **Réfection de la place du Pas** (les travaux vont être entrepris très prochainement)

- **Prolongement de la rue de l'Yser** **Terminé**

M. LOUGOVOY

— fait le point sur les colonies de vacances et classes transplantées.

● **Colonies de vacances de février à TAMIE** : quelques cas de grippe ; quelque retard pour l'exploitation du remonte pente.

● **Classes transplantées à TAMIE** : se passent bien et la pratique du ski peut se faire sur place.

● **Colonies de vacances de printemps** : toutes les demandes ont pu être satisfaites pour TAMIE et CREST VOLAND.

— Indique les **prévisions d'effectifs pour la rentrée scolaire prochaine**. A titre d'information, ceux-ci sont légèrement en augmentation.

— Fait part de la **réunion « Commerçants-Consommateurs »** qui s'est tenue le 23 février et donne les observations qui y ont été faites sur les points suivants :

- horaires d'utilisation de la piscine,
- Centre commercial,
- problème du marché de Montretout,
- fermeture des commerces pendant l'été,
- busphone,
- radio-taxis, dont l'antenne fonctionne à nouveau depuis ce matin.

Docteur ARNAUD

— fait le point sur le problème de l'emploi et précise qu'une **antenne de l'Agence pour l'Emploi sera installée dans les bureaux de la Colline** avant les vacances d'été.

— signale que l'H.L.M. Montretout est presque terminé et que les emménagements se feront courant juin (54 logements pour la commune).

— informe qu'il a été demandé à la Préfecture que la halte-garderie soit fermée pendant les vacances et que les enfants qui, éventuellement, auraient pu y être envoyés soient admis à la crèche.

— rappelle que le Repas de l'Amitié se tiendra samedi 6 mars au Collège d'Enseignement Technique à 12 h 30 et que 500 couverts y seront dressés. Le même repas aura lieu à Lelégard pour 275 convives.

M. LE LUHANDRE

— signale que le 17 février une commission rassemblant des représentants de la Préfecture de Police, de la SARER et de la Mairie s'est réunie pour étudier les possibilités de financement du futur Commissariat de Sécurité Publique de SAINT-CLOUD, à construire dans le premier immeuble dans le cadre de la rénovation du Centre-Ville.

Il ressort des discussions que Préfecture de Police, SARER et la Ville de SAINT-CLOUD sont en mesure de financer leurs parts respectives, suivant le planning de construction en 1976 et 1977.

M. VOIZARD

— donne le compte rendu de sa visite de l'orphelinat mutualiste de la Police Nationale, près de BOURGES, où il représentait le Maire de SAINT-CLOUD.

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal (loi du 31 décembre 1970)

M. le Maire informe le Conseil Municipal des arrêtés qu'il a pris depuis la dernière séance :

— Convention d'occupation avec l'Association Monestier de locaux situés dans l'immeuble communal sis 17, rue Dailly à SAINT-CLOUD.

— Signature en régularisation à dater du 1^{er} février 1976, d'un contrat d'entretien du dispositif d'alarme « Fichet-Bauche » installé au Musée Culturel International « Fondation Oulmont » : 36, rue Dailly à SAINT-CLOUD.

— Contrat d'hébergement avec une association pour une colonie de vacances de printemps.

DELIBERATIONS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Sur avis favorable de M. le Président de la Commission des Finances et du Plan,

1^o DECIDE d'acquiescer à l'amiable pour une somme de 150 000 F toutes indemnités comprises, pour l'extension de l'école pré-élémentaire des Coteaux, la propriété des consorts BUDTS, 71, quai Carnot à SAINT-CLOUD.

SOLLICITE la déclaration d'Utilité Publique.

2^o AUTORISE M. le Maire à signer un avenant n° 1 de 3 672,19 F au marché passé avec l'entreprise PIARD et HOUR-DEQUIN (lot Serrurerie). Restructuration de l'Ecole élémentaire des Coteaux.

3^o a) ACCEPTE de passer un avenant à la convention de nationalisation du C.E.S. Gounod du 16 septembre 1964, la prorogeant pour une nouvelle période de 10 ans à compter du 15 septembre 1974 et renouvelable par tacite reconduction, prévoyant une participation de 30 % à l'entretien du C.E.S.

Par 25 voix et 2 abstentions

3^o b) AUTORISE M. le Maire à signer une convention avec les « Piscines de France » pour l'étude de la gestion de l'ensemble sportif des Tourneroches, pour l'année 1976.

A L'UNANIMITE

4^o DECIDE à compter du 1^{er} mai 1976 de créer un emploi de Chef de Centre et un emploi de Chef de Centre Adjoint pour le gardiennage et la gestion du Centre marin de SAINT-BREVIN.

5^o a) DECIDE de fixer à compter du 1^{er} janvier 1975 à 4 183 F par an le montant de l'indemnité à attribuer à M. le Trésorier Principal de SAINT-CLOUD, Receveur Municipal de la Ville.

b) DECIDE de passer de 500 à 560 F le montant de la franchise annuelle concernant les communications téléphoniques des directeurs d'écoles.

M. le Maire indique que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le **JEUDI 22 AVRIL 1976**.

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 50.

Le Maire

J.-P. FOURCADE

SÉANCE DU 22 Avril 1976

Conformément aux dispositions de la loi du 6 septembre 1947, les membres du Conseil absents ont donné leurs pouvoirs : Mme MOREAU au Dr ARNAUD, M. TORMOS à M. CUNY, M. VALLEE à M. GUAY, M. CHARLIER à Mme BARTHE-

LEMY, Mme OHRESSER à Mme FAUQUE-NOT.

M. HAINQUE a été désigné comme secrétaire de séance à l'unanimité.

Procès-verbal de la séance du 4 mars 1976 adopté à l'unanimité.

COMMUNICATIONS DU MAIRE ET DES ADJOINTS SUR LES PROBLEMES DE POLITIQUE MUNICIPALE ET SUR LEURS ACTIVITES

Monsieur le Maire

informe que M. CHARBONNIAUD est nommé Préfet des Hauts-de-Seine en remplacement de M. HOSTEING qui prend sa retraite.

M. BASSINET

— rend compte que sur proposition de la Commission municipale des taxis, deux nouveaux postes de chauffeurs ont été créés, ce qui porte l'effectif à 19.

— rappelle :

● la journée du 25 avril en hommage aux Martyrs de la Déportation.

● la journée du 8 mai pour la commémoration, en matinée, de l'Anniversaire de la Victoire de 1945.

● le 23 avril, concert en Mairie : ensemble d'instruments anciens. J. RITCHIE et X. CAUHEPE dans des œuvres des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, organisé par les « Concerts de SAINT-CLOUD ».

● le 24 avril à 15 h, Vernissage de l'exposition « Pages d'Histoire autour des hôtes princiers de SAINT-CLOUD » au musée d'Histoire Locale.

● le 25 avril à 17 h, Mme MARTINELLI-GLEMEIN, récital de piano à l'auditorium de l'Ecole de Musique.

● le 3 mai à 18 h, Vernissage de la mosaïque du peintre Claude MARECHAL, au C.E.S. Gounod.

● le 7 mai à 18 h 30, Vernissage à la M.J.C. : l'Œuvre gravé de « ARIKHA ».

● le 8 mai à 14 h, à la M.J.C., journée d'étude des associations sur l'information locale.

● Chaque lundi soir à 21 h, à la M.J.C., Ciné-Club.

● Chaque mardi à 14 h 30, conférences organisées par « Arts et Loisirs », en Mairie.

● Chaque mercredi, sorties culturelles organisées par la M.J.C.

— signale les dates des prochains Comités de Quartier :

● N° 4, le 29 avril, Ecole du Val d'Or, 4, rue Michel-Salles, animé par M. VINSON.

● N° 2, le 6 mai, Salle municipale, 4, rue des Ecoles, animé par M. MELLINET.

● N° 6, le 13 mai, C.E.T., 41, rue Pasteur, animé par M. VOIZARD.

● N° 3, le 10 juin, Centre Social, 2, rue de l'Yser, animé par Mme OLIVIER.

— donne la parole à M. GAUDICHON qui rend compte des deux réunions du quartier n° 5 qui se sont tenues respectivement le 11 mars à l'Ecole de Montretout et le 12 mars au Foyer « Les Heures Claires ».

M. CUNY

— signale que le nouveau plan du P.O.S. sera mis en vente incessamment.

— fait état d'une lettre du Préfet des Hauts-de-Seine au sujet du **ravalement des immeubles** dans de nombreuses communes du Département.

Mme BRUNAU

— annonce que la réalisation du projet de **prolongation de l'avenue de Lattre-de-Tassigny est reportée.**

— expose que :

● **le Centre marin de SAINT-BREVIN sera prêt pour la colonie de vacances de juillet.**

● les travaux de l'Ecole maternelle des Coteaux progressent de façon satisfaisante.

● les travaux d'aménagement de l'Ecole de Musique commenceront lundi 26 avril.

● les travaux du marché de Montretout sont presque terminés ainsi que l'aménagement spécial d'un hall chauffé pour l'organisation de réunions et concerts divers, qui pourront s'y tenir à partir de la première quinzaine de septembre.

— signale que le **transfert du marché de Stella Matutina au nouveau marché de Montretout se fera vers le 15 septembre.**

— donne des détails sur l'aménagement de la Salle municipale polyvalente à construire rue du Mont-Valérien.

M. LOUGOVOY

— fait part de la **création d'un groupe psycho-pédagogique à l'Ecole élémentaire du Centre pour la rentrée 76-77.**

— fait savoir qu'une distribution de récompenses aux élèves de C.M. 1, a eu lieu à la suite d'un concours de Prévention Routière ; les 4 premiers participeront à la finale départementale des Hauts-de-Seine.

— signale que l'Assemblée Générale de la Caisse des Ecoles Publiques s'est tenue le 13-4-76 et regrette le peu de présence de parents ; il a été décidé au cours de cette réunion que les cours d'initiation au tennis seraient pris en charge par cette caisse, ainsi que les prix qui seront remis aux gagnants des épreuves de la quinzaine sportive.

— fait savoir que la quinzaine sportive se déroulera du 15 au 30 mai. Le programme définitif sera affiché prochainement.

— signale que **l'équipe de Hand-ball a remporté les 1^{er} et 2^e places du championnat des Hauts-de-Seine.**

— annonce que l'an prochain des classes de mer auront lieu à SAINT-BREVIN.

— fait le point des inscriptions pour les colonies de vacances. Des places sont encore disponibles, plus particulièrement pour le mois d'août.

Docteur ARNAUD

— rappelle en ce qui concerne le logement que toutes les attributions se font en respectant les critères de priorité légaux.

— informe que, par délibération du Conseil Général, **une allocation spéciale de 600 F doit être versée aux personnes âgées de plus de 65 ans** remplissant certaines conditions de ressources.

— signale en ce qui concerne l'emploi, que le nombre de demandeurs locaux est en régression : 421 en fin d'année, 401 en février, 335 à ce jour.

— expose l'approche faite par le B.A.S. pour l'organisation de l'hospitalisation à domicile, compte tenu des nombreux avantages que cette solution apporterait aux malades, tant sur le plan moral, matériel, que financier.

— fait part des manifestations suivantes :

● **le 29 mai, remise de médailles aux mères de familles nombreuses** à l'occasion de la Fête des Mères.

● **le 28 juin, promenade annuelle des personnes âgées à OFFOY.**

COMPTE RENDU DES DECISIONS PRISES PAR M. LE MAIRE dans le cadre de la délégation de pouvoirs accordée par le Conseil Municipal (loi du 31 décembre 1970)

M. le Maire informe le Conseil Municipal des arrêtés qu'il a pris depuis la dernière séance :

— Signature, en régularisation, à dater du 15 décembre 1975, d'une Police d'Assurance « Tous risques : objets précieux », auprès de la Cie « LA CONCORDE » concernant le Musée Culturel International sis : 36, rue Dailly à SAINT-CLOUD.

— Contrat avec l'ensemble artistique devant assurer l'animation du Repas de l'Amitié à la Maison de Retraite LELEGARD.

— Signature d'un marché de gré à gré négocié avec le Comptoir Régional de Papeterie, 4, rue des Défenseurs-de-Verdun, 94130 NOGENT-SUR-MARNE, pour la fourniture de papeterie, matériels didactiques, livres classiques, peintures et articles assimilés, pour les écoles de la Ville de SAINT-CLOUD. Année scolaire 1976-77.

— Contrats d'hébergement avec une association pour une colonie de vacances maternelle. Été 1976.

— Signature en régularisation, à dater du 1^{er} février 1976, d'un marché négocié avec la S.A. SINALAC, 37, rue du Docteur-Goldstein, 95410 GROSLAY, pour les fournitures de produits d'entretien divers, année 1976, pour les bâtiments communaux et scolaires.

— Signature, d'un marché négocié avec la succursale de BOULOGNE-RENAULT pour la fourniture de trois véhicules automobiles.

DELIBERATIONS

Le Conseil Municipal,
Sous la présidence de M. René BASSINET, Premier Adjoint,

A L'UNANIMITE

Sur avis favorable de M. le Président de la Commission des Finances et du Plan,

1° a) **DECIDE d'approuver le Compte Administratif de la Ville** pour les opérations financières de l'exercice 1975.

b) **DECIDE d'approuver le Compte Administratif du Service de l'Assainissement**, pour les opérations financières de l'exercice 1975.

c) **ADOpte** les virements de crédits (exercice 1975) tant en ce qui concerne la section d'investissement que la section de fonctionnement, pour une somme totale de 104 950 F

ainsi que les virements de crédits du service de l'Assainissement (exercice 1975), pour une somme totale de 10 F.

d) **ADOpte** l'autorisation spéciale (exercice 1975) compte tenu de l'encaissement de recettes de 564 801,09 F, non prévues au budget.

e) **EMET** un avis favorable à l'approbation du compte de gestion du Trésorier Principal, Receveur Municipal de la Ville de SAINT-CLOUD pour les opérations de l'exercice 1975, sous réserve de l'apurement de ce compte par la Cour des Comptes.

Sous la présidence de M. le Maire

A L'UNANIMITE

2° a) **DECIDE** de réaliser un **emprunt de 4 000 000 de F pour les constructions scolaires.**

AUTORISE le Maire à signer le contrat à intervenir pour régler les conditions du prêt.

b) **DECIDE** de réaliser un **emprunt de 250 000 F pour des travaux de voirie.**

AUTORISE le Maire à signer le contrat à intervenir pour régler les conditions du prêt.

PAR 23 VOIX POUR ET 4 ABSTENTIONS, celles de M. BASSINET, Mme BRUNAU, M. MELLINET, M. TORMOS.

3° **ADOpte le dossier de réalisation de « ZAC Centre Commercial Foch-République ».**

AUTORISE le Maire à signer la convention, sous réserve de certaines précisions à apporter, notamment sur la répartition des différentes surfaces commerciales et sur la circulation automobile.

A L'UNANIMITE

4° a) AUTORISE la vente à la SARER d'une parcelle de terrain de 1990 m2 en vue de la construction de logements H.L.M., dans le cadre de la ZAC Centre.

AUTORISE le Maire à signer l'acte notarié.

b) AUTORISE la vente à l'Etat par la Ville de deux parcelles de terrains d'une surface totale de 740,05 m2, pour la prolongation de l'autoroute A 13.

AUTORISE le Maire à signer les actes administratifs concernant cette affaire.

5° a) **ADOpte** le projet de restructuration du réfectoire du groupe scolaire de Montretout. (P.Q.E.C. Op. n° 13).

AUTORISE le Maire à procéder à un appel d'offres ouvert.

b) AUTORISE le Maire à signer l'avenant au Marché concernant la destruction d'un banc de roches, avenues de la Passerelle, de Nancy et des Châlets.

c) AUTORISE le Maire à signer l'avenant au contrat d'architecture et d'ingénierie concernant la construction de l'Ecole de Musique.

6° a) **DECIDE** la création d'un Groupe d'Aide Psycho-Pédagogique et d'inscrire au Budget de la Ville les crédits d'équipement et de fournitures nécessaires à son fonctionnement.

b) **DECIDE** l'affectation des fonds provenant du Fonds départemental scolaire 1975-76.

SOLLICITE du Conseil Général des Hauts-de-Seine l'acceptation du programme d'utilisation ainsi défini.

c) **DECIDE** d'attribuer un crédit de participation aux frais de gestion de « Cours Professionnels Obligatoires » au Lycée Jules-Ferry à VERSAILLES, cours non dispensés dans les établissements de SAINT-CLOUD.

7° a) **DECIDE** l'institution d'une régie d'avances pour le fonctionnement du centre marin de SAINT-BREVIN.

b) **DECIDE** de faire bénéficier la directrice de la crèche municipale d'une concession de logement pour utilité de service.

c) **DECIDE** les conditions de séjour des familles de personnel d'encadrement des colonies de vacances.

M. le Maire indique que la prochaine séance du Conseil Municipal aura lieu le **JEUDI 3 JUIN 1976.**

L'Ordre du Jour étant épuisé, la séance est levée à 0 h 30.

Le Maire

J.-P. FOURCADE

PARTICIPATION DE LA POPULATION A L'ACTIVITÉ MUNICIPALE

QUESTIONS COMMUNES EVOQUEES DANS LES 3 COMITES DE QUARTIERS

LE RESEAU S.N.C.F.

Achèvement de la gare de Saint-Cloud - Montretout.

La ligne Saint-Lazare-Versailles Rive Droite et son annexe Saint-Cloud-Saint-Nom-la-Bretèche étaient les dernières de la banlieue Saint-Lazare à n'avoir pas fait l'objet d'une modernisation d'ensemble depuis la fin de la dernière guerre.

La S.N.C.F. parallèlement à la réfection des lignes, a entrepris à la gare de Montretout la modernisation des bâtiments et les travaux entrent dans leur phase finale.

Est achevé le passage souterrain qui relie les rues Dailly et Armengaud.

Le parvis du nouveau bâtiment voyageurs est en partie utilisé par les usagers.

Est terminée la passerelle qui relie le hall du bâtiment voyageurs aux 2 quais : des escalators sont en cours d'installation.

La nouvelle gare sera mise entièrement à la disposition du public en juillet prochain : les Clodoaldiens bénéficieront désormais d'un service amélioré dans l'une des gares les plus modernes de banlieue.

Z.A.C. FOUILLEUSE

L'immeuble H.L.M., qui comprendra 125 logements et 800 m2 de surfaces commerciales, est en construction. Le gros œuvre en est au 1^{er} étage.

Parallèlement va être entrepris par la Ville la réalisation du groupe scolaire.

Immeuble H.L.M. et groupe scolaire seront terminés pour la rentrée scolaire 1977.

Rappelons que la Z.A.C. comprendra en outre :

55 logements locatifs à loyer plafonné, genre I.L.N.
et 450 logements non aidés en accession à la propriété.

PROLONGEMENT DE L'AVENUE DU MARECHAL-DE-LATTRE-DE-TASSIGNY

Dans sa séance du 22 avril, le Conseil Municipal, a décidé de ne pas donner suite au prolongement de l'avenue du Maréchal-de-Lattre-de-Tassigny vers la rue du Calvaire, aussi longtemps que le pont des 3 Pierrots ne serait pas élargi.

Ce raccordement de rues deviendra inévitable avec l'élargissement du pont.

ECOLE DE MUSIQUE

sera transférée au n° 4 de la rue du Mont-Valérien, dans l'ancienne propriété CERS.

Des travaux importants de restructuration ont commencé fin avril.

L'ouverture de cette nouvelle Ecole de Musique est prévue en septembre.

LA SALLE POLYVALENTE

(encore en projet)

Son installation est également prévue au n° 6 de la rue du Mont-Valérien, à côté de l'Ecole de Musique.

Le projet, dans son état actuel, comporte en fait 2 salles circulaires, l'une de 400 places, l'autre de 130 places reliées par un petit bâtiment central pouvant servir de cabine de projection dans les 2 salles.

La grande salle aurait une scène de 90 m² permettant d'accueillir de grands orchestres et de recevoir des troupes de théâtre (sans décors sur cintre).

La petite salle, outre la projection de films et la possibilité d'y tenir des conférences, servirait d'auditorium à l'Ecole de Musique voisine.

Il est en outre prévu un logement de gardien qui aura la responsabilité de l'ensemble de l'Ecole de Musique, salle polyvalente et Musée Municipal.

LE NOUVEAU TUNNEL DE L'AUTOROUTE

Le doublement du tunnel s'achève et la nouvelle réalisation a été mise en service fin mai.

Les 2 tunnels sont mis en sens unique, l'ancien sur 4 voies, dans le sens Paris-Provence, et le nouveau, sur 3 voies dans le sens Provence-Paris. L'effet d'entonnoir aux abords du tunnel autoroutier devrait être considérablement amoindri.

GYMNASSE COSEC GOUNOD

Le complexe sportif proprement dit est terminé et utilisé par les élèves du C.E.S.

Il sera mis à la disposition des Associations sportives à la rentrée de septembre.

Il comprend :

1 gymnase de 15 x 20 (hauteur 6 m), 1 salle d'entraînement de 15 x 12 (hauteur 4 m), des installations sanitaires et de fonctionnement.

Il reste à aménager un logement de gardien, chargé de ce COSEC et du centre aéré du 7, rue Gounod.

CENTRE MARIN DE SAINT-BREVIN (voir article)

Z.A.C. - H.L.M., MARCHÉ DE MONTRETOUT (voir article)

LE BUSPHONE (voir article)

PROBLEMES PROPRES A CHAQUE QUARTIER

COMITE DE QUARTIER N° 1

Docteur ARNAUD au nom de Mme OHRESSER, souffrante.

Le Comité de Quartier n° 1 s'est tenu le 26 février dernier dans son lieu habituel de réunion au centre aéré rue Gounod.

Etaient présents : M. CUNY, Mme BRUNAU, Maires Adjoints, M. MELLINET, Conseiller Municipal.

Une trentaine de personnes assistaient à cette réunion.

Les questions posées intéressèrent principalement :

- l'aménagement des carrefours et l'agrandissement du boulevard de la République ;
- l'élargissement de la voie piétonnière devant l'immeuble « Altitude Saint-Cloud » ;
- le problème de la multiplication des feux et de leur synchronisation ;
- le problème de l'élargissement de la rue de la Porte-Jaune ;
- le problème de la pose de flèches vertes permettant de tourner à droite dans les croisements ;
- le problème des feux clignotants remplaçant les feux rouges le soir après 21 heures ;
- la pose d'un stop au bas de la rue Preschez ;
- la sécurité des enfants dans les quartiers où l'on procède à des travaux de voirie ;
- l'escalator et ses problèmes ;
- les trottoirs salis par les chiens.

Donc nombreuses questions concernant la voirie et la circulation auxquelles Mme BRUNAU a répondu.

Furent ensuite évoqués :

- les problèmes posés par le déménagement de l'Ecole Normale Supérieure ;
- les problèmes concernant la sécurité au C.E.S. ;
- la prolifération des pigeons ;
- les problèmes posés par la création du centre commercial de Montretout.

M. CUNY a répondu à ces questions, principalement à la dernière.

COMITE DE QUARTIER N° 5

Ce Comité de Quartier animé par M. GAUDICHON, Conseiller Municipal s'est déroulé pour la première fois en deux parties, la deuxième étant plus particulièrement destinée aux personnes du 3^e âge.

Le 11 mars à 21 heures, rue René-Weill, avec 63 personnes en présence de M. CUNY, Mme BRUNAU, Maires Adjoints, de MM. MARCO-RELLES et MELLINET, Conseillers Municipaux.

Le 12 mars, à 16 heures, aux « Heures Claires » avec 71 personnes en présence du Docteur ARNAUD, Maire Adjoint chargé des Affaires Sociales, Mmes BARTHELEMY et FAUQUENOT, Conseillers Municipaux. M. CHAFFRINGEON, Commissaire Principal de Police accompagné de M. POULAIN, Officier de Paix Principal et de l'Adjudant-Chef DUTERTRE, responsable des Pompiers de Saint-Cloud ont, chacun dans leur spécialité, donné des conseils aux personnes du 3^e âge qui ont été très appréciés. Dans l'assistance se trouvaient notamment M. BOIVIN, Président de la Maison de l'Amitié et Mme Andrée BARTHELEMY, Directrice de l'établissement « Les Heures Claires ».

Dans chacune de ces réunions, très animées, un grand nombre de questions ont été agitées.

1° VOIRIE

- Rue F.-Chartier, la pose des arceaux reprendra prochainement, la réfection des trottoirs sera entreprise à l'automne.
- Sente du Clos, un éclairage est réclamé.
- Rue Tahère, la réfection des trottoirs est momentanément interrompue. En face du n° 155 l'affaissement du terrain supprime le trottoir; des travaux devraient être entrepris d'urgence.
- Elagage des clôtures demandé afin de faciliter la circulation sur les trottoirs.
- Encombrement de la voirie par des épaves notamment au voisinage d'un garage rue de Buzenval.

2° CIRCULATION

- Rue Bucourt, le sens interdit « sauf aux riverains » actuellement en place devrait être maintenu.
- Rue Jacoulet - rue F.-Chartier, incohérences de circulation les jours de course de la rue de Buzenval vers la rue Jacoulet.
- RN 185 (boulevard de la République). Les aménagements de ce boulevard se poursuivent mais l'élargissement prévu initialement par l'Equipement ne sera pas réalisé.
- Rue de la Porte-Jaune, l'élargissement a été accepté.

- Avenue Foch, les parcmètres sont en place côté numéros pairs, l'autre côté étant en stationnement interdit permanent. Compte tenu de la gêne très importante causée par les stationnements prohibés, ce secteur sera particulièrement surveillé par les contractuelles.
- Boulevard de la République Niveau des « Heures Claires » : les feux sont trop rapides pour les personnes du 3^e âge. Entrée rue H.-Regnault, côté boulevard de la République : le passage piétons prévu à cet endroit est très dangereux.

Les feux posés par l'Equipement n'ont pas de figurines passage piétons : elles sont réclamées.

3^e URBANISME

— Extension du Cimetière :

Rappelons que dans l'immédiat cette extension est vivement contestée par les habitants du quartier qui réclament d'urgence l'ouverture d'un Cimetière Intercommunal.

La Municipalité a engagé des négociations avec Suresnes et Nanterre pour participer à la création d'un funéraire. La Municipalité aimerait connaître l'avis des Clodoaldiens sur ce sujet.

— Centre commercial de Montretout : voir article Commission Extra-Municipale.

4^e TRANSPORTS

— Ligne 360 de la R.A.T.P. : Le minibus de la Verboise pénètre dans Saint-Cloud.

— Ligne 344 de la R.A.T.P. : Pas d'espoir.

5^e QUESTIONS DIVERSES

— Ramassage des ordures ménagères

a) Le nouveau type d'exploitation est nettement inférieur au précédent en régularité, certains passages se font même l'après-midi.

b) Emploi des sacs plastiques : cette nouvelle forme de ramassage est en cours d'élaboration.

— P.T.T.

Boîte à lettres réclamée par les « Heures Claires » boulevard de la République à proximité de l'immeuble ce qui éviterait aux personnes du 3^e âge d'avoir à traverser 4 voies à grande circulation.

— Abri-Bus

Certains apparaissent, d'autres disparaissent. Etant appréciés en particulier lorsqu'ils ont un banc et un téléphone, les personnes du 3^e âge des « Heures Claires » aimeraient récupérer une telle installation à l'arrêt de bus situé devant leur immeuble.

— Réunion de quartier pour le 3^e âge. — Très apprécié ce type de réunion dû notamment à une demande de Mme DAVID (73 ans) sera donc maintenu. Le vendredi est un bon jour mais à partir de 17 heures au lieu de 16 heures.

COMITE DE QUARTIER N° 4

Le 29 avril, à la réunion du Comité de Quartier du Val d'Or présidée par M. VINSON, Conseiller Municipal responsable du quartier, étaient présents M. CUNY, Maire Adjoint, Mme BRUNAU, Maire Adjoint, MM. LEYMARIE, VOIZARD, Conseillers Municipaux.

Cette réunion fut consacrée à l'examen de questions d'animation, de circulation, de voirie, d'espaces verts.

I. — PROJETS D'ANIMATION DU QUARTIER

• La Municipalité projette d'implanter une salle polyvalente d'usage culturel rue du Mont-Valérien au débouché de la rue des Villarmains (voir questions communes).

Cette réalisation devrait suppléer à Saint-Cloud au manque de cinémas. M. VINSON fait observer que pour tester l'intérêt d'un cinéclub la M.J.C. en a ouvert un le lundi soir. Le programme en est excellent.

• La réinstallation de l'Ecole de Musique rue du Mont-Valérien (voir questions communes). Les locaux que l'Ecole de Musique utilise actuellement rue Sévin-Vincent deviendront une annexe de la M.J.C.

Un square sera ouvert au public entre la salle de musique et la future salle polyvalente.

II. — TRANSPORTS EN COMMUN

M. CUNY signale l'effort exceptionnel fait à Saint-Cloud en ce domaine :

• Réseau S.N.C.F. travaux de réfection des voies et modernisation des bâtiments.

— Gare du Centre (voir questions communes).

— Au Val d'Or, la passerelle sera légèrement relevée à cause des caténaires.

• Voie ferrée du bas : le terminus de la ligne Issy-Plaine, Puteaux sera reporté à la Défense vers les années 1980.

• Métro : prolongement de la ligne n° 10 vers les années 1980 également ; elle arrivera dans Boulogne à proximité du Pont de Saint-Cloud, au carrefour Rhin et Danube.

• Autobus : la fréquentation des ex-lignes C.G.E.A. a beaucoup augmenté depuis que l'exploitation est assurée par la R.A.T.P.

Le 360, minibus de la Verboise pénètre dans Saint-Cloud. Son tarif est maintenant celui de la R.A.T.P.

• Busphone : (voir questions communes).

III. — CIRCULATION

La mauvaise synchronisation des feux au carrefour boulevard de la République, rue Marie-Bonaparte — feux courts — met la sécurité des personnes âgées en danger. Le même problème se pose pour la rue Henri-Regnault.

La « flèche verte » au carrefour rue du Val-d'Or - rue du Mont-Valérien ne donne pas la priorité mais offre une facilité que l'on ne peut supprimer.

De vives protestations s'élèvent contre les infractions commises par les motocyclistes sur les trottoirs. L'incivisme se manifeste également dans le non-respect des panneaux « sens interdit » particulièrement celui qui se trouve dans la rue Michel-Salles.

L'élargissement du Pont des 3 Pierrots : les travaux seront probablement entrepris dans le cadre du VII^e Plan.

IV. — VOIRIE

Réfection des trottoirs devant les Ciments Lafarge et autour de l'immeuble Delta. Réfection prochaine de ceux du boulevard de la République.

L'état défectueux du trottoir de la rue du Pierrier a été signalé.

V. — ESPACES VERTS

Pour l'aménagement du Parc devant Delta, bac à sable fermé par un grillage bas et piste pour patins à roulettes et bicyclettes et un terrain de pétanque ont été demandés en priorité.

L'aménagement du terrain public de la Princesse de Grèce doit aussi être précisé ; M. VINSON en a organisé la visite le 22 mai.

VI. — URBANISME

A la question sur le projet d'implantation sur le terrain Villette rue Marie-Bonaparte, M. CUNY a répondu qu'un permis de construire comportant deux petits immeubles de R+2 et R+3 venait d'être délivré.

L'élargissement de la rue du Camp-Canadien est prévu au Plan d'Occupation des Sols ; la double ligne d'arbres plantée le long de l'Hippodrome serait conservée afin d'en faire une allée piétonnière.

Avenue de la Fouilleuse : à très long terme projet également d'augmenter cette voie sur l'Hippodrome.

VII. — PROBLEMES DIVERS

— Propreté des rues : le nettoyage laisse à désirer dans certains lieux. Mais ce problème met en cause la discipline de chaque individu autant que les services municipaux.

— Les P.T.T. ont refusé d'ouvrir un nouveau bureau dans le quartier. L'installation d'une boîte à lettres à Beausoleil a été réclamée.

— Panneaux publicitaires : afin d'améliorer l'esthétique de Saint-Cloud, un arrêté a prévu la suppression des panneaux publicitaires boulevard de la République, boulevard L.-Loucheur, rue du Mont-Valérien. Dans l'ensemble cet arrêté a été respecté.

Un auditeur a fait remarquer que les plans indicateurs manquaient notamment dans le secteur des Coteaux. Mme BRUNAU a demandé qu'on lui signale par écrit les lieux où il serait souhaitable d'en avoir.

BUDGET

L'ENDETTEMENT DE LA VILLE

Comme complément à l'article paru dans le numéro 141 du Bulletin Municipal de mars 1976 sur le Budget Primitif de 1976, il a semblé intéressant d'apporter des précisions sur la dette de la Ville et de montrer que cet endettement est encore relativement faible et que l'amortissement est très raisonnable par rapport aux recettes réelles des différents budgets.

LA DETTE AUGMENTE DEPUIS CINQ ANS POUR FAIRE FACE AUX DEPENSES D'EQUIPEMENT

Dans les dernières années de la décade de 1960-1970 et jusqu'en 1972, la dette a été à peu près stable et voisine de 9 000 000 de francs.

A partir de 1973 et pour faire face aux dépenses du Plan Quinquennal d'Equipeement, dont une partie du financement (40 % en moyenne) a été prévu par l'emprunt, la dette de la Ville a sensiblement augmenté en valeur absolue, tout en restant dans des proportions raisonnables par rapport aux recettes.

	1970	1971	1972	1973	1974	1975
DETTE EN MILLIONS DE F	9,4	8,8	8,3	11,8	16	18,2
MONTANT GLOBAL DES RECETTES REELLES EN MILLIONS DE F	17	18,6	24,1	31,6	30,8	41,6
PROPORTION	55 %	47 %	34 %	37 %	51 %	43 %

Le tableau ci-dessous donne, par grandes catégories, l'utilisation des emprunts telle qu'elle ressort des différents budgets :

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	TOTAL
I) ENSEIGNEMENT	249 000		2 497 000	3 000 000	705 000	4 124 000	10 575 000
II) SPORTS	1 238 000	900 000	750 000			620 000	3 508 000
III) VOIRIE			200 000	200 000	530 000	655 000	1 585 000
IV) ECLAIRAGE PUBLIC			200 000	100 000	50 000	50 000	400 000
V) DIVERS ET ACHATS DE TERRAINS			1 000 000	1 000 000	2 120 000		4 120 000
TOTAUX	1 487 000	900 000	4 647 000	4 300 000	3 405 000	5 449 000	20 188 000

La plus grande partie des emprunts, près de 11 millions, sert au financement des écoles préélémentaires et élémentaires.

En outre en 1972, la Ville a dû verser une contribution financière pour le C.E.S. Gounod et le C.E.T., d'un montant global de 2 497 000 F ; un emprunt de même importance a été obtenu auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

En second rang vient la réalisation de l'ensemble sportif des Tourneroches pour le financement duquel une somme de 4 100 000 F environ a été obtenue au total. Les autres emprunts ont été utilisés à la réalisation de réserves foncières (3 400 000 F), à la construction de voirie (2 700 000 F) et à la modernisation de l'éclairage public (400 000 F).

L'ENDETTEMENT DE LA VILLE RESTE FAIBLE

La charge annuelle des remboursements d'annuités d'emprunts, capital et intérêts, reste faible par rapport aux recettes du budget. Elle est, d'une façon générale, inférieure à 10 % et a tendance à diminuer.

	1970	1971	1972	1973	1974	1975
MONTANT DES REMBOURSEMENTS DES ANNUITES						
CAPITAL	879 000	976 000	1 053 000	1 011 000	1 171 000	1 072 000
INTERETS	522 000	581 000	573 000	781 000	1 102 000	1 077 000
CAPITAL + INTERETS	1 401 000	1 557 000	1 626 000	1 792 000	2 273 000	2 149 000
RECETTES REELLES DE L'EXERCICE	17 003 000	18 612 000	24 159 000	31 656 000	30 759 000	41 678 000
POURCENTAGE DU REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS PAR RAPPORT AUX RECETTES REELLES	8,24	8,36	6,73	5,66	7,39	5,15

De 1967 à 1973, les remboursements en capital étaient très sensiblement supérieurs aux paiements d'intérêts. Cela signifie que, dans l'ensemble, la dette était ancienne, puisque, dans un emprunt, l'annuité comprend au départ une grosse fraction d'intérêts et une faible part d'amortissement du capital, alors que la situation s'inverse au fur et à mesure où l'emprunt s'amortit.

Par contre, à partir de 1973, la situation a tendance à évoluer et en 1975, le montant des remboursements en intérêts est devenu plus élevé que celui de l'amortissement du capital, à la suite de la mise en place du Plan d'Équipement prévoyant un financement partiel par l'emprunt.

S'il est admis que l'endettement est acceptable lorsqu'il ne dépasse pas 15 % des recettes du budget, la situation d'endettement de la Ville de Saint-Cloud apparaît comme étant très favorable.

Au 1^{er} janvier 1976, l'engagement de la Ville pour le remboursement des annuités des emprunts qu'elle a contractés jusqu'à cette date ressort du tableau suivant :

ANNEE	AMORTISSEMENT DU CAPITAL	INTERETS	TOTAL
1976	1 240 000	1 487 000	2 727 000
1980	1 241 000	1 272 000	2 513 000
1990	474 000	340 000	814 000
2000	222 000	68 000	290 000

Du point de vue prospectif et à titre tout à fait indicatif, en admettant qu'à partir de 1976, la Ville emprunte, annuellement, une somme de 3 millions de francs, au taux de 8 % l'an, pour une durée de 15 ans, la charge de l'endettement dans les budgets annuels augmenterait, progressivement, pour se situer à 5,5 millions, à partir de 1987.

Si l'on suppose que les recettes réelles du Budget qui s'élèvent à 41 600 000 en 1975 augmentent de 6 % l'an jusqu'en 1987, leur montant serait alors de 83 200 000 F et la charge de la dette serait de 6,6 % par rapport à ces recettes alors que cette charge est en moyenne de 7 % pour les 3 dernières années.

La Ville garde donc des possibilités réelles d'emprunt.

PAR RAPPORT A D'AUTRES COMMUNES, LA SITUATION DE LA VILLE EST BONNE

Il est intéressant de comparer l'endettement de la Ville par rapport à celui d'autres communes. A ce sujet, le Ministère de l'Intérieur a établi, à partir des comptes administratifs, des ratios moyens pour des villes à population comparable.

Ci-dessous est donné un extrait de quelques ratios permettant de comparer l'endettement de la Ville de Saint-Cloud par rapport aux communes de même importance de la France entière et de la Région Parisienne. (Source : Comptes Administratifs 1970 à 1975).

RATIOS	DEFINITION	1970	1971	1972	1973	1974	1975
31 U 02							
Saint-Cloud	Dette initiale	341,36	307,80	290,72	381,54	560,18	532,12
Région Parisienne	Population actuelle	675,78	744,56	805,13			
Toutes Régions	Dettes en capital par habitant en début d'exercice	742,47	792,29	857,24			
32 U 02							
Saint-Cloud	Règlement de dettes	30,79	34,17	36,89	33,22	41,00	37,83
Région Parisienne	Population actuelle	66,99	66,84	78,18			
Toutes Régions	Remboursement en capital de la dette par habitant	80,25	69,63	78,45			
32 C 53							
Saint-Cloud	Règlement de dettes x 100	5,17	5,24	4,36	2,99	3,73	2,57
Région Parisienne	Recettes réelles de l'exercice	8,28	7,70	7,52			
Toutes Régions	Importance du remboursement de la dette dans le volume du budget	11,16	8,94	8,33			

L'examen du ratio 31 U 02 montre que le montant par habitant de la dette initiale à Saint-Cloud est égal en 1970 à 50 %, en 1971 à 41 % et en 1972 à 36 % de celui des autres communes de même importance de la Région Parisienne.

De même, l'étude du 2^e ratio 32 U 02 fait ressortir que le remboursement en capital de la dette par habitant à Saint-Cloud est, respectivement, pour les mêmes années, de 45 %, 51 % et 47 % de celui des autres communes.

Le ratio 32 C 53 indique que l'importance du remboursement de la dette dans le volume du Budget est moins grande à Saint-Cloud que dans la moyenne des communes : respectivement 62 %, 68 % et 58 % en 1970, 1971 et 1972.

En résumé donc, un bilan très bon par rapport à la moyenne des autres communes de même importance.

CONCLUSION

En conclusion, bien qu'il augmente en valeur absolue, l'endettement de la Ville entraîne dans les Budgets une charge de remboursement qui reste très raisonnable.

Par rapport à celui des autres communes de la Région Parisienne ayant une population de même importance, cet endettement est faible et la Ville garde la possibilité de réaliser son Plan Quinquennal d'Equipement, puis pour l'avenir, de continuer à développer ses équipements collectifs, sans pour cela être dans l'obligation d'augmenter trop sensiblement la pression fiscale.

R. LE LUHANDRE
Maire Adjoint chargé des finances

SAINT-CLOUD RÉNOVATION

La réhabilitation du Centre Ville va entrer maintenant dans sa phase opérationnelle.

La Ville a reçu ces dernières semaines les approbations des différents dossiers adressés aux autorités administratives depuis plusieurs mois.

C'est ainsi

- que les Ministres de l'Intérieur et de l'Équipement ont signé conjointement le 1^{er} avril 1976, un **arrêté approuvant la convention de Z.A.C. entre la Ville et la S.A.R.E.R.**
- que le Préfet des Hauts-de-Seine a pris le 10 février 1976 un arrêté déclarant l'opération de rénovation urbaine d'utilité publique. Il a également arrêté le 24 mars 1976, la **liste définitive des immeubles de la Z.A.C. à démolir, à restaurer et à conserver en l'état.**

Cette liste, officielle par rapport à la liste parue dans le numéro spécial n° 139 du Bulletin Municipal, ne modifie pas le classement des immeubles mais apporte des précisions, notamment en matière de curetage dans les immeubles classés à restaurer. Il est rappelé que le curetage peut entraîner certaines démolitions partielles ; aussi le plan des pages 28 et 29 du Bulletin Municipal n° 139 doit-il être regardé avec attention. En cas de doute, il y a lieu de s'adresser à la Mairie.

Une notification individuelle et officielle sera faite à tous les propriétaires du classement de leur immeuble.

Ces 3 arrêtés sont donnés in extenso ci-après.

Par ailleurs, le Préfet des Hauts-de-Seine par arrêté, en date du 23 mars 1976 a **accordé le permis de construire des bâtiments A et B de la phase O.**

Il s'agit d'un premier ensemble de bâtiments tiroirs qui serviront au logement des habitants dont le logement est démoli ou fait l'objet d'une restauration interdisant momentanément l'habitation.

Cet ensemble comprend :

- 1 commissariat de sécurité publique
- 51 logements H.L.M.
- 47 logements P.L.R.

Il sera construit dans l'angle de la rue Dailly, sur une partie de l'ancienne propriété Monestier, dont l'immeuble a été démoli récemment.

Les appels d'offres pour la construction ont été lancés, les travaux commenceront au cours de l'été 76.

B. CUNY

Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme

DECLARATION D'UTILITE PUBLIQUE

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU l'ordonnance n° 58-997 du 23 octobre 1958 sur l'expropriation pour cause d'utilité publique ;

VU l'arrêté préfectoral du 20 août 1975 ordonnant l'enquête prescrite par le décret n° 59-701 du 6 juin 1959 titre premier ;

VU la délibération en date du 12 septembre 1974 par laquelle le Conseil Municipal de Saint-Cloud a :

1° décidé la rénovation de la Zone d'Aménagement Concerté du Centre ville,

2° demandé la déclaration d'utilité publique de l'opération.

VU le dossier d'enquête et notamment le plan parcellaire des lieux ;

VU les pièces constatant que l'arrêté du 20 août 1975 a été publié, affiché et inséré dans un journal de département avant le 19 septembre 1975 et que le dossier de l'enquête est resté déposé pendant 30 jours à la mairie de Saint-Cloud ;

VU le procès-verbal de l'enquête à laquelle il a été procédé et l'avis du Commissaire-Enquêteur ;

VU le décret du 28 août 1969 portant déconcentration et unification des Organismes consultatifs en matière d'opérations immobilières d'architecture et d'espaces protégés ;

VU l'avis favorable émis par la Commission Départementale des Opérations Immobilières et de l'Architecture dans sa séance du 27 janvier 1976 ;

VU le Code de l'Administration Communale ;

CONSIDERANT que des observations ont été formulées au cours de l'enquête mais n'ont pas été retenues par le Commissaire-Enquêteur qui a émis un avis favorable à la réalisation du projet ;

CONSIDERANT l'utilité publique du projet susvisé ;

SUR la proposition de M. le Secrétaire Général

A R R E T E

ARTICLE 1. — Est déclarée d'utilité publique dans la commune de Saint-Cloud la rénovation de la Zone d'Aménagement Concerté Centre Ville.

ARTICLE 2. — Le Maire de Saint-Cloud agissant au nom de la commune, est autorisé à acquérir à cet effet, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation, les parcelles de terrain d'une superficie totale de 50 200 m² délimitées à l'est par la rue Dailly, au nord par la rue Dailly, à l'ouest par la rue de Nogent, la rue Royale, la place Silly, la rue Gaston-Latouche, au sud par la rue Royale, la rue d'Orléans, dans sa partie allant de la rue de Nogent à la rue de l'Eglise telles au surplus qu'elles sont cernées par un trait rouge sur le plan de situation annexé à l'arrêté d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique.

ARTICLE 3. — Les expropriations à effectuer en vue de l'exécution des travaux devront être accomplies dans un délai de cinq ans à compter de ce jour.

ARTICLE 4. — Le financement de l'opération sera assuré par l'aménageur.

ARTICLE 5. — Le présent arrêté sera affiché en mairie et inséré dans l'un des journaux publiés dans le département ; ces formalités devront être justifiées par un certificat du Maire.

ARTICLE 6. — M. le Secrétaire Général des Hauts-de-Seine, Mme le Directeur des Affaires Communales, Scolaires et Culturelles, M. le Maire de Saint-Cloud sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution des dispositions du présent arrêté.

Fait à Nanterre, le 10 février 1976

Le Préfet des Hauts-de-Seine

P. HOSTEING

APPROBATION DE LA CONVENTION D'AMENAGEMENT DE LA Z.A.C. CENTRE

LE MINISTRE D'ETAT MINISTRE DE L'INTERIEUR.

LE MINISTRE DE L'EQUIPEMENT.

— Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles R.311-4 et R.312-1 à R.312-33,

— Vu l'arrêté du Ministre de l'Équipement, en date du 15 octobre 1974, portant création de la zone d'aménagement concerté de rénovation urbaine dite « Centre » à SAINT-CLOUD (Hauts-de-Seine),

— Vu la convention passée entre la commune de SAINT-CLOUD et la Société d'aménagement de rénovation et de restauration de SAINT-CLOUD (S.A.R.E.R.) pour l'aménagement de la zone d'aménagement concerté de rénovation urbaine dite « centre » à SAINT-CLOUD.

A R R E T E N T :

ARTICLE PREMIER. — Est approuvée la convention annexée au présent arrêté définissant les droits et obligations respectifs de la ville de SAINT-CLOUD et de la Société d'aménagement de rénovation et de restauration de SAINT-CLOUD (S.A.R.E.R.) et fixant les conditions dans lesquelles l'opération de rénovation urbaine du « centre » devra être poursuivie par ladite société, organisme de rénovation.

ARTICLE 2. — Le Directeur général des collectivités locales et le directeur de l'aménagement foncier et de l'urbanisme sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel de la République française.

Fait à Paris le 1^{er} avril 1976

LE MINISTRE DE L'EQUIPEMENT

LE MINISTRE D'ETAT MINISTRE DE L'INTERIEUR

Pour le Ministre et par délégation,
Le Directeur du Cabinet,
Jean SRIBER

Pour le Ministre d'Etat Ministre de l'Intérieur et par délégation,
Le Directeur du Cabinet,
Michel AURILLAC

LISTE DES IMMEUBLES A DEMOLIR, A RESTAURER, A CONSERVER

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR

VU les articles L 311-2 à L 311-13, R 311-1 à R 311-8, R 312-1 à R 312-13, R 312-16 à R 312-32, R 313-24 à R 313-32 du Code de l'Urbanisme,

VU l'arrêté ministériel du 15 octobre 1974 créant la zone d'aménagement concerté du Centre Ville de Saint-Cloud,

VU l'arrêté préfectoral du 10 février 1976, déclarant d'utilité publique la zone d'aménagement concerté du Centre Ville de Saint-Cloud,

VU l'arrêté préfectoral du 1^{er} février 1972, modifié, portant délégation de signature.

A R R E T E

ARTICLE 1. — La commune de Saint-Cloud est autorisée à faire procéder à la démolition des bâtiments énumérés sur la liste ci-jointe (annexe 1), sous réserve du relogement préalable des occupants.

ARTICLE 2. — La commune de Saint-Cloud est autorisée à faire procéder à la restauration des bâtiments énumérés sur la liste ci-jointe (annexe 2).

ARTICLE 3. — Les bâtiments énumérés sur la liste ci-jointe (annexe 3) sont conservés en l'état.

ARTICLE 4. — M. le Secrétaire Général et M. le Directeur Départemental de l'Équipement sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Département, et dont ampliation sera adressée à M. le Maire de Saint-Cloud.

Pour le Préfet des Hauts-de-Seine et par délégation
F. BONIFACE

Fait à Nanterre, le 24 mars 1976

BATIMENTS A DEMOLIR

Numéro Cadastral	Adresses	Numéro Cadastral	Adresses
AH 49	29-31, rue d'Orléans	AH 129	6, rue de la Libération
AH 51	33, rue d'Orléans	AH 130	8-10, rue de la Libération et 5, rue Rouen
AH 55	31, rue Royale	AH 131	12, rue de la Libération
AH 66	3 bis, rue Jeanne	AH 132	14 bis-14, rue de la Libération
AH 73	6, rue Jeanne	AH 133	1-3-3 bis, rue de Rouen
AH 74	6 bis, rue Jeanne	AH 134	16, rue de la Libération
AH 75	6 bis, rue Jeanne	AH 135	18, rue de la Libération
AH 79	58, rue Royale	AH 136	20, rue de la Libération
AH 95	2, rue de l'Hospice (PTT) (bâtiment arrière)	AH 137	22, rue de la Libération
AH 96	6, place Silly	AH 139	27, rue Dailly et 8, place Deville
AH 98	21, rue du Docteur-Desfossez	AH 140	25, rue Dailly et 2 bis, place Deville
AH 102	23, rue du Docteur-Desfossez	AH 141	23, rue Dailly et 2, place Deville
AH 103	4, place Silly (immeuble sur rue Desfossez)	AH 142	21, rue Dailly et 18, place de l'Eglise
AH 115	10, rue G.-Latouche	AH 196	15, rue Dailly
	17, rue de la Libération	AH 197	17-17 bis, rue Dailly
AH 116	8 bis, rue Gaston-Latouche	AH 198	9 bis, rue Vauguyon
AH 117	15, rue de la Libération	AH 203	10, place de l'Eglise
AH 118	8, rue Gaston-Latouche	AH 204	8, place de l'Eglise
AH 119	6, rue Gaston-Latouche	AH 205	2, place de l'Eglise
AH 120	4, rue Gaston-Latouche	AH 208	4, rue du Dr-Desfossez et 6, place de l'Eglise
AH 121	2, rue Gaston-Latouche	AH 209	11-11 bis, rue Dailly
AH 122	4, place du Pas-de-Saint-Cloud	AH 210	11-11 bis, rue Dailly
AH 123	8, place du Pas-de-Saint-Cloud	AH 214	12, rue de l'Eglise (bâtiments annexes) voie nouvelle
AH 124	7, rue de la Libération	AH 219	8-10, rue de l'Eglise
AH 125	9, rue de la Libération	AH 220	6, rue de l'Eglise
AH 126	11, rue de la Libération	AH 223	32, rue Royale
AH 127	13, rue de la Libération	AH 224	30, rue Royale
AH 128	4, rue de la Libération		

BATIMENTS A RESTAURER

Numéro Cadastral	Adresses	Observation	Numéro Cadastral	Adresses	Observation
AH 47	2-2 bis, rue de Nogent		AH 95	2, rue de l'Hospice (PTT)	curetage
AH 48	27, rue d'Orléans		AH 97	68, rue Royale	
AH 50	4, rue de Nogent	curetage	AH 99	70, rue Royale	
AH 52	35, rue d'Orléans	curetage	AH 100	72, rue Royale	
AH 53	37, rue d'Orléans		AH 101	2, place Silly	curetage
AH 54	27-29, rue Royale	curetage	AH 103	4, place Silly	curetage
AH 56	6-8, rue de Nogent	curetage	AH 206	8, rue du Docteur-Desfossez	
AH 57	10-12, rue de Nogent	curetage	AH 207	6, rue du Docteur-Desfossez	curetage
AH 58	33 bis, rue Royale		AH 213	5, rue du Docteur-Desfossez	
AH 59	42, rue Royale	curetage	AH 214	12, rue de l'Eglise	curetage
AH 60	38-40, rue Royale		AH 215	7, rue du Docteur-Desfossez	
AH 61	1, rue de l'Eglise - 38, rue Royale		AH 216	9, rue du Docteur-Desfossez	
AH 62	3, rue de l'Eglise		AH 217	16, rue de l'Eglise	
AH 63	5, rue de l'Eglise	curetage	AH 218	14, rue de l'Eglise	curetage
AH 64	7, rue de l'Eglise		AH 221	2-4, rue de l'Eglise	
AH 65	9-11, rue de l'Eglise	curetage	AH 222a	34, rue Royale	curetage
AH 67	46, rue Royale		AH 222b	36, rue Royale	
AH 68	48, rue Royale		AH 225	28, rue Royale	curetage
AH 69	52, rue Royale	curetage	AH 226	26, rue Royale	curetage
AH 70	54, rue Royale		AH 227	24, rue Royale	
AH 71	56, rue Royale		AH 228	22, rue Royale	
AH 76	13, rue de l'Eglise - 2, rue Jeanne	curetage	AH 229	18, rue Royale	
AH 77	15, rue de l'Eglise	curetage	AH 258/230	20, rue Royale	curetage
AH 78	13, rue du Docteur-Desfossez		AH 231	16, rue Royale	
AH 80	60, rue Royale	curetage	AH 232	12, rue Royale	curetage
AH 81	62, rue Royale		AH 233	10, rue Royale	curetage
AH 82	64, rue Royale - 17, r. du Dr-Desfossez	curetage	AH 234	8, rue Royale	
AH 83	15, rue du Docteur-Desfossez		AH 235	6, rue Royale	curetage
AH 84	17, rue de l'Eglise - 37, rue d'Orléans		AH 236	4, rue Royale	curetage
AH 85	1, place de l'Eglise		AH 237	7, rue Dailly	
AH 86	5-7, place de l'Eglise	curetage	AH 238	5, rue Dailly	
AH 89	3-5, rue de la Libération		AH 239	2 ter, rue Royale	
AH 90	1, place du Pas-de-Saint-Cloud		AH 240	2 bis, rue Royale	
AH 91	3, place du Pas-de-Saint-Cloud	curetage	AH 241	2, rue Royale	
AH 92	5, place du Pas-de-Saint-Cloud		AH 254	8, rue Jeanne	
AH 93	7, place du Pas-de-Saint-Cloud		AH 259	33, rue Royale	
AH 94	4, rue de l'Hospice		AH 260	3, place de l'Eglise	
			AH 287	11, rue du Docteur-Desfossez	curetage

N.B. — Les curetages entraînent des démolitions partielles dans les annexes ou sur les arrières des immeubles principaux restaurés.

IMMEUBLES CONSERVES EN L'ETAT

Numéro Cadastral	Adresses		
AH 138	14, rue Gaston-Latouche et retour rue Dailly	AH 201	12, place de l'Eglise
AH 199	14, place de l'Eglise	AH 211	9, rue Dailly
AH 200	16, place de l'Eglise	AH 212	3, rue du Docteur-Desfossez

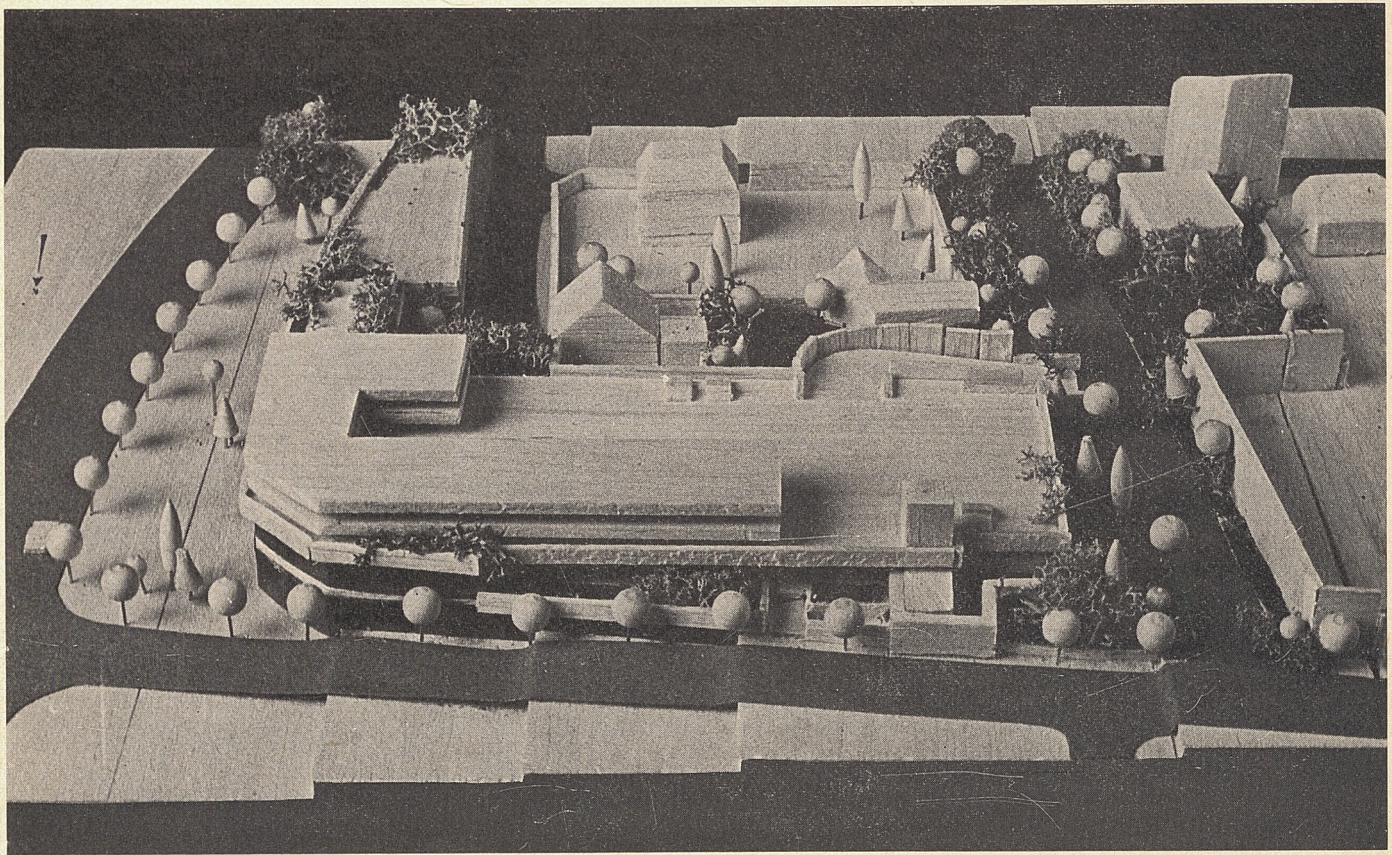
En ce qui concerne le Plan d'Aménagement de zone, le Secrétariat d'Etat à la Culture a émis quelques réserves quant à l'aménagement de l'îlot compris entre les rues du Dr-Desfossez, Dailly, Vauguyon, les places Charles-de-Gaulle et de l'Eglise, et la rue de l'Eglise, autour du square Gounod.

Une nouvelle étude est en cours.

Aucune décision n'est encore prise, le Bulletin de septembre précisera la modification apportée.

COMMISSION EXTRA-MUNICIPALE

La Z.A.C. du Centre Commercial Foch-République



(photo « Toutes les Nouvelles de Versailles »)

La maquette du projet : vue de l'ensemble commercial et du plus haut niveau de parking avec rampe d'accès

Le 20 avril, devant une nombreuse assistance, s'est tenue dans la grande salle de l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. CUNY, Maire-Adjoint chargé de l'Urbanisme, une commission extra-municipale destinée à présenter le nouveau projet du Centre Commercial à Montretout et à recueillir les réactions et observations des Clodoaldiens. M. CUNY, était assisté de M. LOUGOVOY, Maire-Adjoint.

Après avoir excusé M. le Maire, empêché, de n'avoir pu participer à cette réunion, M. CUNY rappelle que la restructuration du commerce à Saint-Cloud s'avère être une nécessité. L'étude menée après l'installation de la Municipalité par un organisme spécialisé, la S.E.G.E.C.E., a confirmé qu'une telle réalisation était indispensable pour éviter l'évasion commerciale vers d'autres villes et satisfaire les Consommateurs de notre Ville.

Puis il évoque le sursis à exécution du permis de construire ordonné par le Tribunal Administratif de Paris et fait observer que la Municipalité a demandé aux promoteurs des modifications visant à une meilleure intégration du centre commercial dans l'environnement.

Les plans et maquette du nouveau projet sont alors exposés et commentés.

Avant de répondre aux différentes questions posées tant sur le plan technique que sur le fond du problème, M. CUNY donne quelques chiffres afin que chacun ait une idée des surfaces en cause.

Les caractéristiques de ce Centre Foch-République sont

données sur le tableau ci-dessous :

SUPERFICIE TOTALE :	6 632 m ²
MAGASIN POPULAIRE :	2 055 m ²
MAGASINS INDIVIDUELS :	2 260 m ²
ACTIVITES PARA-COMMERCIALES, ARTISANALES ET RESERVEES AUX PROFESSIONS LIBERALES :	1 000 m ²
LOCAL MUNICIPAL (installation probable de l'Antenne Croix Rouge)	100 m ²
RESERVES ET LOCAUX TECHNIQUES :	4 900 m ²
PARKINGS : 240 PLACES DONT 60 RESERVEES AU G.I.E. ET 180 MISES A LA DISPOSITION DU PUBLIC	
PLANTATIONS SUR DALLES :	1 200 m ²
PLANTATIONS EN PLEINE TERRE :	560 m ²

Par rapport au projet initial, les changements principaux sont :

- une réduction générale de l'ampleur du projet par une diminution des surfaces commerciales ;
- une diminution notable de la hauteur de l'édifice, le nombre de niveaux des parkings étant ramené de 5 à 2 ;
- une meilleure présentation architecturale s'intégrant davantage avec le cadre environnant.

Les principales préoccupations manifestées sont les suivantes :

- inquiétudes de plusieurs commerçants qui estiment que ce centre est trop grand et leur fera une concurrence importante ;
- inquiétudes de riverains qui se trouvent confrontés à un certain nombre de nuisances ;

● accentuation des problèmes de circulation automobile dans le quartier ;

● diminution des espaces verts.

Par contre, les consommateurs sans vouloir juger l'architecture du projet, insistent sur la nécessité d'un centre commercial afin :

● de lutter contre l'évasion des consommateurs de la Ville vers la périphérie ;

● de veiller à ce que le pluralisme des commerces, donc la concurrence soit respectée ;

● de combler les lacunes existant dans certains types de commerces à Saint-Cloud ;

● mais aussi de conserver une place au petit commerce dans cette nouvelle organisation.

Revenant au fond du problème, un des auditeurs posait la question :

● un Centre Commercial est-il indispensable ?

● pourquoi maintenant une Z.A.C. ?

A la 1^{re} question, M. CUNY répondait : — qu'il ne s'agissait pas d'une option nouvelle mais de l'un des points importants du programme de la Municipalité, — que la Commission d'Urbanisme des Hauts-de-Seine avait donné son accord sur le premier projet présenté qui était plus important et — qu'il résultait bien de la réunion et des discussions de cette soirée que la création d'un Centre Commercial sur le plateau de Montretout pouvait être utile à de nombreux habitants.

A la 2^e question, M. CUNY répondait qu'effectivement la

Municipalité aurait préféré ne pas intervenir dans le projet. Si le Conseil Municipal n'a pas retenu au départ la création d'une Z.A.C., malgré l'insistance de certains Conseillers, c'est qu'il n'estimait pas souhaitable de laisser envisager des expropriations.

Dans le nouveau projet, il a été tenu le plus grand compte des objections faites par les riverains, mais compte tenu de la complexité du projet et pour éviter de nouvelles complications, le recours à une Z.A.C. a été préféré, l'objection précédente liée aux expropriations n'étant plus valable puisque tous les terrains sont maintenant achetés.

M. CUNY précisait enfin qu'entre le dépôt d'un dossier de Z.A.C. et son approbation, il s'écoule plusieurs semaines et qu'il serait encore possible de tenir compte de suggestions faites par la population. A cette fin, plans, maquette et projet du dossier de réalisation resteront à la disposition de la population en Mairie, ainsi qu'un cahier où pourront être mentionnées toutes les suggestions et observations.

Le Conseil Municipal en sa séance du jeudi 22 avril a entériné le nouveau projet en demandant la création d'une Z.A.C. Foch-République pour la réalisation de ce centre, dont il confie l'aménagement et l'équipement au G.I.E. Centre Commercial de Montretout, selon les stipulations d'une convention définissant de façon précise la structure de ce centre avec les droits et obligations de chacun, que le Maire sera autorisé à signer, dès qu'il aura apporté les améliorations souhaitées, notamment dans les domaines de la circulation automobile et de la non remise en cause de la répartition des surfaces commerciales intégrantes.

DEUX NOUVELLES RÉALISATIONS SOCIALES

H. L. M. et marché de Montretout

L'immeuble H.L.M. est en finition et les logements vont être affectés incessamment. Rappelons que cet immeuble comporte :

1^o Logements et parkings privés

59 logements

95 parkings souterrains sur un total de 134

2^o Equipements publics

1 local cultuel de 200 m² environ

1 dispensaire de 100 m² environ

1 marché de 1 700 m²

39 parkings souterrains sur un total de 134

36 parkings aériens

Le marché de Montretout qui, pendant les travaux, avait été installé à l'air libre autour de l'église Stella Matutina reprendra sa place au rez-de-chaussée de cet immeuble aux environs du 15 septembre.

La partie de ce marché qui ne contient pas d'installations permanentes a été aménagée sommairement pour pouvoir servir de salle de réunions diverses, à partir de septembre.

La mise en location de cet immeuble porte à 405 le nombre des logements sociaux de la Ville, non compris les 78 appartements du Foyer Logement pour personnes âgées et les 33 logements réservés aux titulaires de certains emplois (instituteurs, pompiers, gardiens, etc.).

Centre marin de Saint-Brévin-l'Océan

Dans quelques semaines la ville de Saint-Cloud va ouvrir un centre marin à Saint-Brévin-l'Océan en Loire-Atlantique.

Ce centre, situé à 6 km de Saint-Nazaire par le pont de Mindin qui enjambe l'estuaire de la Loire pourra accueillir 70 enfants, soit en colonies de vacances, soit en classes de mer pendant l'année scolaire, dans des bâtiments complètement modernisés, construits sur un terrain sableux et boisé.

Ils sont répartis en 2 bâtiments principaux : — l'un, réservé à la réception, à la cuisine et à l'office ainsi qu'au réfectoire, en rez-de-chaussée. Le premier étage comprend quelques chambres individuelles pour l'encadrement, l'infirmier et deux salles d'isolement ;

— l'autre, situé à l'extrémité opposée du terrain, comprend 2 étages de dortoirs pour héberger 6 enfants par chambre, avec aménagement de sanitaires, douches, lavabos et lingerie. Existente également 2 chambres d'animateurs à chaque étage.

Au rez-de-chaussée, 2 classes, un atelier, que sépare un grand préau couvert où les enfants pourront jouer au ping-pong et au baby-foot.

Les activités proposées sont nombreuses :

tout d'abord les plaisirs de la mer, de la plage et de la natation sur une plage de plusieurs kilomètres de sable fin.

Enfin l'initiation à la voile au Club Nautique de la Côte de Jade, agréé par la Fédération Française de Yachting à Voile et le Commissariat à la Jeunesse et aux Sports.

A l'intérieur même du centre, sur l'aire de jeux seront installés 1 portique et 1 volley-ball.

La ville de Saint-Cloud a réalisé cette opération grâce à la vente de la propriété de Saint-Jean-de-Bray à Charbonnière. Nous souhaitons que ce centre reçoive un bon accueil auprès des familles clodoaldiennes.

Le 1^{er} séjour de colonie de vacances aura lieu du 29 juin au 29 juillet 1976.

S. BRUNAU, Maire Adjoint, chargé des Travaux

TRANSPORTS

Dear Mr. Fourcade,

My family and I have been residents of St. Cloud for the past five years, and we want to tell you how much we appreciate the introduction of the BUSPHONE service this year.

We are so impressed with the politeness, unfailing courtesy and consideration each time we pick up the phone and dial the number — also the music is such a pleasant touch when we have to wait a while. Your Bus drivers are so very patient and always smiling and helpful and we really feel we are dealing with friends rather than with a public service.

Thank you all for making our stay in France so happy — we will have many happy memories to take back with us to our own country.

Yours sincerely, (Mrs.) J.M.

Cher Monsieur Fourcade,

Ma famille et moi-même résidons à Saint-Cloud depuis 5 ans ; nous tenons à vous dire combien nous apprécions la mise en service du Busphone depuis un an.

Nous sommes très sensibles à la politesse, la courtoisie et la considération des correspondants lorsque nous téléphonons ; il est par ailleurs très agréable d'entendre de la musique lorsque nous devons patienter un instant. Vos conducteurs de bus sont très patients, toujours souriants et prêts à offrir leur aide ; nous avons vraiment l'impression d'avoir affaire à des amis plutôt qu'à un service public.

Nous vous remercions de rendre notre séjour aussi agréable. Nous pourrions regagner notre pays avec d'heureux souvenirs.

Votre dévouée, Mme J.M.

LE BUSPHONE

Enquête de l'Institut de Recherche des Transports

L'I.R.T., 4 mois après le démarrage de l'expérience BUSPHONE, les 21 et 27 janvier 1976, a fait procéder à une enquête auprès de tous les usagers de la Sté « TMO-CONSULTANTS ».

407 usagers ayant effectué 604 trajets individuels ont été recensés.

Qui étaient ces usagers ? D'où venaient-ils ? Où allaient-ils ? Qu'auraient-ils fait en l'absence du Busphone ; telles étaient les questions posées.

Pour plus de précisions, il convient d'ajouter :

- environ 80 trajets effectués par des enfants de moins de 4 ans accompagnant des usagers individuels ;
- 9 groupes, soit une centaine d'enfants se rendant en général à un équipement sportif.

Ces deux dernières catégories n'ont pas rempli les questionnaires et ne figurent pas dans les résultats du tableau ci-dessous.

Usagers du BUSPHONE

par catégorie	en pourcentage
Scolaires et Etudiants	41 %
— de 5 à 15 ans	37 %
— de 15 à 24 ans	4 %
Actifs de 18 à 64 ans	27 %
Femmes sans profession de 18 à 64 ans	10 %
Plus de 65 ans (dont retraités)	13 %
Réponses non exploitables	8 %

Sans entrer dans les détails des résultats, on peut conclure :

LES USAGERS DU BUSPHONE SONT EN MAJORITE DU SEXE FEMININ

C'est vrai non seulement pour les adultes où 76 % des voyageurs sont des femmes, mais aussi pour les jeunes gens où 63 % sont des jeunes ou des petites filles.

En gros 3 utilisateurs sur 4 sont des femmes.

C'EST UN MODE DE TRANSPORT TRES FREQUENTE PAR LES SCOLAIRES, SOUVENT TRES JEUNES

Les jeunes gens sont très largement utilisateurs du Busphone, près de 40 % des usagers ont en effet moins de 18 ans ; plus de la moitié ont entre 4 et 11 ans ; presque tous ont moins de 15 ans.

Le Busphone apparaît donc pour une partie, comme un nouveau mode de « ramassage scolaire », dégageant les parents de l'obligation de conduire les enfants à l'école, ou parfois à telle ou telle activité sportive ou de loisir.

Près de la moitié des moins de 15 ans ont déclaré qu'en l'absence du Busphone, ils auraient été conduits en voiture par leur mère.

LES ADULTES ET LE BUSPHONE

Les adultes actifs

Ils représentent le quart des usagers et sont pour la plupart des employés et dans une moindre mesure des cadres moyens.

Le Busphone répond pour eux à un service qui n'était pas satisfait, mais dont ils se passaient. Le jour de l'enquête les 2/3 des adultes actifs auraient fait leur trajet à pied en l'absence du Busphone.

Notons également que, contrairement aux prévisions, ce nouveau moyen de transport n'est pas ou peu utilisé par la population active comme système de rabattement sur les gares ou les terminus des autobus parisiens. Il n'y a donc pas là, diminution de la circulation automobile.

Les femmes sans profession

C'est pour elles que le Busphone s'est le plus substitué à un autre mode de transport en dehors de la voiture personnelle. Si la moitié d'entre elles auraient fait le trajet à pied ou ne l'auraient pas fait, 1 sur 4 aurait pris un autobus, 1 sur 5 un taxi.

Pratiquement donc, là encore, il n'y a eu qu'exceptionnellement remplacement de la voiture personnelle par le Busphone.

Les retraités

26 % des retraités disent qu'ils n'auraient pas fait le déplacement si le Busphone n'avait pas existé.

Aussi le Busphone dont 13 % de la clientèle a plus de 65 ans, a pris de toute évidence une place importante dans la vie quotidienne de certaines personnes âgées.

LA FREQUENTATION DU BUSPHONE

Elle atteignait 1 500 passagers-semaine dès la 4^e semaine de fonctionnement.

Elle se situait aux environs de 2 000 à la 17^e semaine et semble osciller autour de ce nombre de 2 000.

Les semaines pendant lesquelles il y a des fêtes ou des vacances scolaires amènent une chute sensible de la fréquentation aux environs de 1 000. Rappelons que pour obtenir un taux de couverture sensiblement égal à celui des transports parisiens en général, le nombre des passagers-semaine devrait se situer autour de 2 500.

LES USAGERS SONT D'UNE FAÇON GÉNÉRALE SATISFAITS DU BUSPHONE

Aussi bien dans le domaine de l'exploitation, en particulier le service porte-à-porte, que dans celui des relations amicales régnant entre les usagers, les chauffeurs et les correspondants

du Centre de Coordination, la qualité humaine du service est appréciée.

Seule critique : l'existence parfois de quelque retard par rapport à l'horaire.

EN CONCLUSION : Le BUSPHONE apparaît comme un moyen très prisé des adultes actifs habitant et travaillant à Saint-Cloud, des scolaires, des personnes âgées et des femmes sans profession.

Il apporte un service qui n'était pas rendu à l'intérieur de la Ville. Il semble avoir littéralement changé la vie de certains habitants. Par contre, il n'est pas utilisé par les adultes actifs travaillant hors Saint-Cloud, comme moyen de rabattement sur les gares ou les terminus des autobus parisiens.

Sauf à l'heure des rentrées scolaires, il a peu modifié la circulation automobile dans la Ville.

Enfin, son indice de fréquentation est encore insuffisant.

Une autre enquête, toujours conduite par l'I.R.T. sera effectuée dans le courant du mois de juin 1976. Elle ne sera pas menée dans les Bus mais à domicile auprès d'un certain nombre d'habitants.

B. CUNY

Maire-Adjoint, chargé des Transports



M. FOURCADE interviewé sur le fonctionnement du Busphone
(Photo R.A.T.P.)

Pour utiliser le Busphone

Numéro d'appel : 602 84.84.

Pour avoir un Taxi

— Numéro d'appel du central : 969 52.62.

— 2 bornes d'appel pour les voitures en attente :
602 00.00 - 602 67.32.

URBANISME

PERMIS DE CONSTRUIRE

10-2-76	178, rue de la Porte-Jaune
27-2-76	rue Joseph-Lambert
1-3-76	rue du Mont-Valérien
19-3-76	33, rue de Garches
23-3-76	27, rue Dailly
15-4-76	9, rue Gounod
15-4-76	9 et 11, rue Marie-Bonaparte
15-4-76	34, rue de Garches
15-4-76	4, avenue de la Passerelle

Construction d'un Pavillon (modificatif)
Construction de classes provisoires - ECOLE NORMALE SUPERIEURE
Construction d'une Ecole de Musique (Ville de SAINT-CLOUD)
Extension d'un Pavillon existant
Construction de Logements H.L.M. « LE LOGEMENT FRANÇAIS » - Z.A.C. du Centre-Ville
Construction de Logements H.L.M. « RESIDENCES » (modificatif)
Construction d'un petit collectif de 14 logements
Construction d'un Pavillon
Construction d'un Garage

L'ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE vous propose

7, RUE SEVIN-VINCENT - TEL. 771 08.74 - Secrétariat ouvert tous les jours de 15 h à 19 h ; le samedi de 9 h 30 à 11 h 30

des classes d'instruments :

Les chiffres entre parenthèses indiquent l'âge minimum conseillé pour débiter cette discipline

ALTO (6)	PERCUSSION (9)	PIANO (6)	CLAVECIN	HARMONIE	Et prochainement
CHANT (18)	SAXOPHONE (9)	2 examens d'entrée :	Niveau de clavier et de	DECHIFFRAGE	ouverture des classes de :
CLARINETTE (9)	TROMBONE (11)	mi-juin, fin octobre	solfège exigé :	Niveau de solfège	VIOLE DE GAMBE
FLUTE A BEC (9)	TROMPETTE (11)	(affichage des morceaux	Elémentaire II ou Moyen I	minimum exigé : Moyen I	et LUTH
FLUTE TRAVERSIERE (9)	TUBA (11)	imposés en Ville			
FLUTE TRAVERSIERE (9)	VIOLON (6)	et à l'Ecole)			
HAUTBOIS (9)	VIOLONCELLE (6)	Ouverture en octobre			
		d'une classe d'initiation			
		au piano			

Etudes réparties sur 2 Cycles : — le 1^{er} Cycle comprend les niveaux Débutant, Préparatoire, Elémentaire. Tous les examens se passent d'après les morceaux imposés par l'Union des Conservatoires Municipaux des Hauts-de-Seine ;
— le 2^e Cycle comprend les niveaux Moyen, Supérieur, Excellence. Les examens se déroulent à l'Union des Conservatoires des Hauts-de-Seine, groupant tous les élèves du Département. Ils sont publics.
Préparation à l'entrée dans les Ecoles de Musique Nationales ou Conservatoires de Région ou Supérieur de Paris.

des classes de solfège :

SOLFEGE TRADITIONNEL (Tous âges)
SOLFEGE MARTENOT (7 à 10 ans)
SOLFEGE PAR METHODES ACTIVES : avec Flûte à Bec (8)
avec Instrumentarium Orff (6)

de la musique d'ensemble :

MUSIQUE — Ensemble de Cordes (2 Niveaux)
DE — Guitares et Flûtes
CHAMBRE — Ensemble de Musique Ancienne (Flûtes à Bec et Clavecin)
INITIATION A L'ORCHESTRE

des chorales :

ENFANTS (8 à 13 ans) ADOLESCENTS - ADULTES AGE D'OR
Lundi : Piscine 17 h « A Cœur Joie » Mardi 15 h : Auditorium
Mardi : Auditorium 17 h Lundi 20 h 30 : Auditorium

des week-end de musique

ateliers musicaux : ouverts aux Instrumentistes Amateurs, possédant déjà une certaine technique.

Programme d'études libre, sous la responsabilité de Professeurs de l'Ecole. Samedi après-midi ou dimanche matin.

PIANO-JAZZ GUITARE PERCUSSION

concerts d'initiation, dits " de l'auditorium " :

Les samedis ou dimanches (fin d'après-midi). Entrée libre.
Donnés grâce au concours bénévole des Professeurs, et avec la participation de certains élèves.
Destinés à former un jeune public de mélomanes parmi les élèves de Saint-Cloud.

DIFFERENTS LIEUX DE COURS

- à l'Ecole, 7, rue Sévin-Vincent (accès facilité par passage du Busphone)
- à la Piscine, rue du Mont-Valérien
- au Centre Aéré, 7, rue Gounod
- à l'Ecole Maternelle du Val d'Or.

MODALITES D'INSCRIPTION :

Formule de pré-inscription à remplir avant le 25 juin. Inscription définitive lors des Permanences de rentrée : 20-27 septembre - Tous les jours de 15 h à 19 h ; le samedi de 10 à 12 h.

DATE DE REOUVERTURE

DES COURS :

27 septembre 1976

TARIF POUR

1/2 ANNEE SCOLAIRE
1976-1977

	Présent(s) ensemble à l'Ecole	Cours d'Initiation	Instrument + Solfège (1)		Solfège seul	
			CYCLE		CYCLE	
			1 ^{er}	2 ^e	1 ^{er}	2 ^e
1 enfant	140	210	70	315	90
2 enfants	120	190	60	300	80
3 enfants et +	105	170	50	285	75

L'ECOLE DE MUSIQUE assure également :

dans les Ecoles de la Ville et dans le cadre des horaires scolaires

L'ENSEIGNEMENT MUSICAL

dans les Classes Maternelles et Primaires

DES CONCERTS SCOLAIRES

pour les Classes Primaires

COTISATION ANNUELLE : par famille = 30 F

ATELIER MUSICAL = 200 F par an

CHORALE seule = 60 F (cotisation comprise)

MAJORATION pour les familles résidant hors Saint-Cloud
20 % 1^{er} Cycle
10 % 2^e Cycle
20 % Adultes

VIE CULTURELLE

LA MUSIQUE SE PORTE BIEN A SAINT-CLOUD

Pour s'en rendre compte, il suffisait d'assister à l'excellent concert donné en l'Eglise du Centre, le dimanche 8 février. La Chorale de Saint-Cloud, l'organiste Emmanuel de Villele et le quatuor de cuivres « Il Sonare » s'étaient répartis la tâche de faire apprécier un programme allant de Gabrieli à Schubert en passant par Bach.

Ce bel éclectisme, tant en ce qui concerne les œuvres choisies que leurs interprètes, contribua sans doute par partie à la rayonnante séduction et à l'intérêt toujours renouvelé de ces deux heures de musique. A l'ère des « intégrales » comprenant des pièces forcément inégales, à l'ère des récitals confiés à un seul instrument, il convient de montrer que diversité est mère de richesse et que le plaisir de l'oreille s'harmonise avec les contrastes de sonorités.

La sonorité, précisément, c'est l'affaire de l'ensemble « Il Sonare » dont les quatre membres, parmi lesquels deux premiers prix du Conservatoire, allient la chaleur et le moelleux de leur timbre à une brillante maîtrise technique. Celle-ci put s'exprimer à loisir dans l'éclat des « Quatre Danses Françaises » de PRAETORIUS, ou de la « Sonata pian'e forte » avec orgue de G. GABRIELI, tandis que toujours l'orgue aidant, trompettes et trombones « chantaient » avec délicatesse les parties vocales transcrites de deux chorales de Bach, au pupitre, François Polgar assurait la cohésion entre quatuor et clavier, imprimant à l'ensemble une dynamique sûre et délicate.

C'est enfin dans la « Musique funèbre pour la reine Mary II », œuvre admirable de PURCELL, faite toute d'intériorité et de noble détresse, que ces musiciens prometteurs donnèrent la mesure de leur talent et de leur sensibilité. Et quelle diversité dans la personnalité de la trompette ou du trombone — de leurs éclatants pavillons qui appellent apparemment l'allégresse et la brillance, voir l'enflure, s'écoule en réalité une rivière de sentiment finement nuancés.

Mais quel instrument pourrait exprimer des idées plus nombreuses et plus contraires que l'orgue, cet « instrument aux cent voix » ? La démonstration d'Emmanuel de VILLELE fut à cet égard significative. Premier prix de l'Ecole César Franck — ex-aequo avec Michel CHAPUIS — l'organiste de Notre Dame de l'Assomption joint à une solide technique, dont il fit montre dans la « Pastorale » et le « Prélude en Mi bémol » de Bach, ou « le récit de cromorne en taille » de Guilain, un sens aigu du coloris. Qualifier d'adroites les registrations qu'il met au point, ne serait pas souligner assez combien elles semblent « couler de source ». Aussi la « Gaillarde du Premier ton » de Gabanil gagnait-elle sous ses doigts une saveur toute particulière. Il faut par ailleurs ajouter au mérite d'Emmanuel de VILLELE que celui-ci interprète ces œuvres au grand orgue en cours de restauration : 12 jeux seulement mais dont la qualité laisse favorablement augurer de ce que sera l'instrument une fois sa rénovation achevée. Celle-ci est conduite avec cœur et intelligence par Adrien MACIET, fils de l'ancien organiste de Saint-Cloud, disparu en 1971. Mais l'avenir du grand orgue a bien évidemment un aspect financier qui dépend de tous les Clodoaldiens auxquels le patrimoine de leur cité n'est pas totalement indifférent (1).

Fondée il y a plus de trente ans par Jean MACIET, la chorale de Saint-Cloud, qui continue à bénéficier de l'hospitalité bienveillante de la paroisse et participe tous les dimanches à un office différent, s'est vue également soumise à quelques transformations récentes, sous l'impulsion de son directeur, François POLGAR, organiste de l'Eglise du Centre. Renforcement et rajeunissement des effectifs tendent à obtenir une matière vocale plus colorée et plus riche, une plus grande homogénéité du chœur. De l'homogénéité, il en fallait pour ciseler avec netteté les délicates arabesques de la « Missa Brevis » en ré de LOTTI. La « Messe allemande » de SCHUBERT exprime au contraire, avec les paroles populaires, toute la simplicité et la confiance d'une prière d'enfant. La chorale de SAINT-CLOUD rajeunie sait l'interpréter avec âme et sincérité.

Cet intéressant concert prit fin avec la cantate BWV 118 de Bach. Les chœurs, l'orgue et les cuivres y rendirent ensemble un hommage au Cantor de Leipzig en donnant une belle envergure à ce grand motet d'un seul tenant « O Jésus Christ, mein's Lebens licht ».

HERVE LAMY

(1) Association des Amis du Grand Orgue de Saint-Cloud. Trésorier : M. MAURY.

REUNION CHORALE



Faute de pouvoir organiser la 3^e Rencontre Chorale, décommandée par suite de défections du dernier moment, l'Ecole de Musique a réuni le 15 mars, à l'Auditorium de la rue Sévin-Vincent, ses Chorales - Chorale d'Enfants - Chorale d'Après-midi - Chorale à Cœur Joie.

Cette réunion, qui se voulait et fut bien en fait, chaleureuse et intime (plus de 200 personnes amies entassées sur des chaises ou debout) avait pour but de commémorer le 30^e anniversaire du 1^{er} Stage A Cœur Joie de formation des chefs de chœur. Ce premier stage avait eu lieu fin 1945 à Saint-Cloud, sous la direction de César GEOFFRAY, alors professeur au Conservatoire de Musique de Lyon, où il avait été formé quelques années auparavant dans la classe d'Harmonie dirigée par le Clodoaldien Florent Schmitt. Cette audacieuse action de formation allait donner une telle impulsion à ce Mouvement Choral, qu'il devint le 1^{er} de France avec ses 25 000 Choristes, ses manifestations internationales, ses éditions et harmonisations de chants de toutes époques et de tous genres...



Grâce à l'initiative de notre concitoyen Jacques ISAMBERT, une plaque commémorative était dévoilée par Mme César GEOFFRAY, assistée de M. CORNELOUP, Président national d'A Cœur Joie, de M. BASSINET représentant M. FOURCADE, empêché, et des principaux animateurs de la musique à Saint-Cloud. Avant et après cette brève cérémonie, les Chorales se firent entendre dans des œuvres écrites ou harmonisées par César Geoffray, dans des chants variés allant de la Renaissance aux contemporains.

Emotion, intimité, ferveur, union des voix et des cœurs caractérisèrent cette rencontre bien faite pour donner une impulsion nouvelle au mouvement musical et choral à Saint-Cloud.

AU MUSÉE D'HISTOIRE LOCALE

Dans la Galerie du Musée d'Histoire Locale, 17, rue du Mont-Valérien, avait lieu le samedi 24 avril le vernissage de l'exposition « Pages d'Histoire autour des Hôtes Princiers de SAINT-CLOUD », par M. René BASSINET, Premier Adjoint au Maire, chargé des Affaires Culturelles, en l'absence de M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire, empêché, entouré de M. CUNY, de Mme BRUNAU, Maires-Adjoints, de Mme FAUQUENOT, M. LEYMARIE, Conseillers Municipaux, de personnalités clodoaldiennes, parmi lesquelles M. GALES, Sous-Préfet de Boulogne-Billancourt, M. LE GARLANTEZEC, Maire-Adjoint de Vaucresson, des animateurs des associations locales.

Les visiteurs suivirent avec intérêt les commentaires faits par le Conservateur, M. André MARIE, qui, par sa parfaite connaissance de l'Histoire Locale, put répondre à toutes les questions posées.

Une remise en place et de nouvelles acquisitions permirent d'admirer des pièces de la Manufacture de Porcelaine de SAINT-CLOUD et quelques autres de SEVRES.

Le but de ces expositions thématiques est de renouveler chaque année la présentation pour la rendre attrayante. Souhaitons que les Clodoaldiens soient nombreux à manifester l'intérêt qu'ils portent à la connaissance du passé prestigieux de leur Ville.

Les visites ont lieu jusqu'au 27 juin et du 11 septembre au 20 novembre 1976 de 14 h 30 à 17 h 30, chaque mercredi et chaque samedi.

Entrée libre.



Pour la préparation de l'exposition 1977, le Conservateur serait reconnaissant à toute personne qui voudrait faire don ou prêter des photographies, des cartes postales, des documents divers sur la période 1900-1975 concernant Saint-Cloud et sa région, le thème de cette exposition devant être « SAINT-CLOUD au XX^e siècle, l'évolution d'une ville »; s'adresser à l'Hôtel-de-Ville, Secrétariat Général, 602 70.40, poste 36.

ARTS ET LOISIRS DE SAINT-CLOUD

Conférences les mardis de 14 h 30 à 16 h à la Mairie de SAINT-CLOUD.

Au cours de la saison 1975-1976, un nombreux public a participé aux conférences et visites animées par ARTS et LOISIRS avec le concours de conservateurs, de conférenciers des Musées Nationaux, du Musée de l'Homme et d'anciens élèves de l'Ecole du Louvre auxquels se sont joints des journalistes et un académicien.

Les grandes expositions parisiennes ont trouvé un écho à Saint-Cloud avec des séances consacrées : au Siècle d'or de la Peinture Espagnole, à MILLET, à PICASSO, à l'Or des Scythes, à PICABIA, à DUNOYER de SEGONZAC vu par ses proches, à la Route de la Soie, aux Icônes Bulgares, à RAMSES II, à Robert et Sonia DELAUNAY. Des visites commentées ont permis d'apprécier les œuvres de VILLON, de MARQUET, des artistes Colombiens à travers les siècles, les Dessins du Musée de Dijon et de suivre le chemin des caravanes de la Route de la Soie.

Le Centenaire de l'Opéra a été marqué par une conférence illustrée de nombreux extraits des grands airs célèbres et une visite au Palais Garnier.

L'année de la femme n'a pas été oubliée, une séance consacrée à la Femme à travers la Peinture ayant ouvert le cycle 75-76.

Un membre de l'Académie Française est venu nous indiquer comment y entrer.

Mais suivre l'actualité parisienne n'était pas le seul but d'Arts et Loisirs, d'autres thèmes ont été abordés tels que la Civilisation Gauloise, la Chine d'Aujourd'hui, l'Art des Empereurs Moghols en Inde, les différentes Techniques du Dessin, l'Art Tchèque et Slovaque au Moyen-Age, la Crête ancienne Atlantide, le Tricentenaire d'une énigme ou l'Univers VERMEER, une introduction à l'Art KHMER, GIACOMETTI sculpteur et philosophe existentialiste.

Un débat a été consacré à la difficulté de l'approche d'un tableau moderne et un autre à la gestion d'une grande demeure française : VERSAILLES.

Enfin, des visites ont été organisées dans les Hôtels SOUBISE et ROHAN, à VERSAILLES dans les nouveaux appartements et la chambre de la Reine, au Marais, et au château de VAUX-LE-VICOMTE.

Les conférences reprendront en octobre 1976. Le service BUSPHONE sera assuré avec une amélioration certaine.

RENSEIGNEMENTS : ARTS ET LOISIRS de SAINT-CLOUD, 15 bis, avenue de Pommerai, 92210 SAINT-CLOUD.

Carte d'adhérent : 30 F - Droit d'entrée de la conférence : 7 F - Non adhérent : 14 F.

UNE M.J.C. AU SERVICE DE TOUS

L'année commencée par le FORUM des Associations clo-doaldiennes s'est terminée par une nouvelle rencontre de ces associations pour une journée d'étude sur l'information locale. La M.J.C., cette année a essayé de suivre les préoccupations de chacun. Aux activités traditionnelles se sont ajoutées des nouveautés : conférences filmées - ciné-club - expositions avec visites commentées.

Les résultats bien qu'inégaux selon les expériences prouvent que le public clo-doaldien cherche à diversifier ses loisirs et que la télévision n'a pas encore étouffé l'intérêt porté à l'animation locale.

Une diversification des formes d'animation a été recherchée en fonction des demandes. Les écoles souhaitent dans le cadre du tiers temps pédagogique une animation artistique (musique avec l'Ecole de Musique, arts plastiques par des expositions par l'intermédiaire de la M.J.C.).

La M.J.C. se définit comme un service pour tous les Clo-doaldiens et plus spécialement pour les jeunes.

La fréquentation actuelle nous porte à accroître l'effort

mené en ce sens. A la rentrée, une documentation abondante sera mise à leur disposition. Cet effort peut se répercuter sur d'autres associations. La coordination et l'entraide doit profiter aussi à la jeunesse. L'exemple des Sorties Culturelles est le modèle à suivre.

Les sorties culturelles s'adressent aux jeunes de 10 à 14 ans.

Cette année, outre les classiques matinées théâtrales, nous avons pu programmer pour la joie de TOUS :

LE CONSERVATOIRE DE MUSIQUE DE PARIS, LA MAISON DE RADIO FRANCE, LES POTIERS DE SAINTONGE au Musée des Arts et Traditions Populaires, LE COMPAGNONNAGE avec l'intéressante visite de la Maison des Compagnons et leurs chefs-d'œuvre, l'OPERA de PARIS, les expositions des Arts Déco et du Musée d'Arts Modernes, la visite des ATELIERS de la MONNAIE, etc., pour n'en citer que quelques-unes parmi les plus appréciées.

Et l'année se terminera en beauté par une grande sortie champêtre au PARC DE SAINT-VRAIN.

GRAND CONCERT SPIRITUEL donné par la Musique de la Police Nationale sous la direction du Commandant BIGOT : VENDREDI 18 JUIN à 21 heures en l'Eglise du Centre.

Au programme :

- La Grande Pâque Russe de Rimsky Korsakov.
- Rédemption (poème symphonique) de C. Franck.
- Symphonie du Nouveau Monde (extraits Largo et final) de A. Dvorak.
- Toccata et fugue en ré mineur de J.-S. Bach.
Orchestration Pierre Gouillot.

ENTREE LIBRE.

LA CHORALE « A CŒUR JOIE » DE DAKAR (90 exécutants) se produira à Stella Matutina le mercredi 23 juin à 21 h dans un répertoire folklorique. Chef de chœur : Julien JOUGA, responsable du mouvement « A Cœur Joie » du Sénégal.

CARNET

Nous ne sommes plus en mesure de connaître tous ceux de nos concitoyens qui viennent d'être nommés ou promus dans un Ordre National.

Nous prions les Clodoaldiens, bien involontairement oubliés, de nous excuser.

Nous souhaitons être informés dès que possible et remercions dès maintenant ceux qui nous y aideront.

LEGION D'HONNEUR

Décret du 14 avril 1976

Au titre du Secrétariat d'Etat aux Transports :

Officier : M. Gaston THILLAUD, 2, parc de la Bérengère

Au titre du Ministère du Commerce Extérieur :

Chevalier : M. Cyril LATTY, 6, av. du Mal-de-Lattre-de-Tassigny

Au titre du Ministère de l'Education :

Chevalier : M. Raymond PELLE, 187, bd de la République

Au titre du Secrétariat d'Etat aux Anciens Combattants :

Chevalier : M. William SCHRADER, 1, av. du Général-Leclerc

PALMES ACADEMIQUES

Par décret en date du 9 février 1976

Officier : M. Constantin LOUGOVOY, 21, av. de la Pommeraie

Chevaliers : M. André COLMARD, 58, rue Preschez
M. Marcel DASSAULT, 2, rue Ernest-Tissot
M. François FAZILLEAU, 70, bd de la République
Mme Jeanne FAZILLEAU, 70, bd de la République
M. Marcel RAMILLON, 14, rue du 18-juin

MEDAILLE D'HONNEUR DE LA POLICE FRANÇAISE

M. POULAIN, Officier de Paix Principal au Commissariat de Police de Saint-Cloud a été décoré de la Médaille d'Honneur de la Police Française par arrêté du Ministre de l'Intérieur en date du 25 novembre 1975.

ORDRE DU MERITE AGRICOLE

Arrêté du 5 février 1976

Chevalier : M. Antoine ESTEVAN, 2, rue du 18-juin

MERITE MARITIME

Décret du 25 mars 1976

Chevalier : M. Yves BOUDIERE, 2, rue des Villarmains

MEDAILLE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Arrêté du 1^{er} janvier 1976

Médaille d'Argent : M. Raymond d'HOOGHE, 26 bis, rue F. Chartier

MANIFESTATIONS COMMUNALES

Fête patronale du Bas Parc

Dans le cadre de la Fête Patronale de septembre qui se déroulera dans le Bas-Parc du 28 août à fin septembre, le châpiteau des Tréteaux de France sous la Direction de Jean DANET, sera implanté dans le Domaine National, au lieu-dit « LA LANTERNE » du 22 au 29 septembre prochain.

— **Le vendredi 24** : Soirée - Création dans la Région Parisienne de Lorenzaccio d'Alfred de Musset.

— **Le Samedi 25** : Après-midi - spectacle de marionnettes pour les enfants des Ecoles. Soirée : 2^e représentation de Lorenzaccio.

— **Le dimanche 26** : Matin - Grand'Messe Patronale.

Après-midi - Concert symphonique offert aux visiteurs du parc du Domaine National par une Musique Militaire.

— **Le mardi 28** : Soirée - Grand concert de jazz organisé avec la collaboration de la M.J.C.

— **Le mercredi 29** : à partir de 19 h - Tirage de la Loterie Nationale avec spectacle de variétés.

Toutes informations complémentaires vous seront communiquées ultérieurement par voie d'affiches.

Bienvenue aux nouvelles familles clodoaldiennes

Une réception fort sympathique rassemblait le samedi 28 février en fin de matinée, dans les salons de l'Hôtel de Ville, les nouveaux habitants de Saint-Cloud.

M. Jean-Pierre FOURCADE et Mme FOURCADE, entourés d'Adjoints, de Conseillers Municipaux et des Hôtes du service de l'Accueil, recevaient comme la coutume le veut désormais, les Administrés nouvellement installés.

L'assistance était nombreuse et démontrait le mouvement constant de population qui anime notre Ville.

C'est dans une salle fleurie et traversée par les premiers rayons de soleil que M. Jean-Pierre FOURCADE prit la parole pour adresser ses vœux de bienvenue aux nouveaux Clodoaldiens, les encourageant à participer à la vie associative de la Cité avant de les inviter à faire plus ample connaissance autour du buffet.

Réception pleine d'animation, qui permit aux nouveaux venus de mieux s'intégrer à la communauté clodoaldienne.



Repas de l'amitié

Très belle réussite, le samedi 6 mars, de la journée destinée à honorer les Anciens.

800 d'entre eux se sont retrouvés au cours du Repas de l'Amitié, tradition annuelle maintenant bien ancrée à Saint-Cloud.

Tout d'abord, à la Maison de Retraite Lelégard, M. CAGE, Directeur des Etablissements Hospitaliers, accueillait le Maire M. Jean-Pierre FOURCADE, de nombreux Adjointes et Conseillers Municipaux ainsi que des médecins et personnalités de la Maison pour l'apéritif qui devait précéder le repas de fête des pensionnaires de l'établissement.



Ensuite, M. et Mme FOURCADE rejoignaient 500 autres anciens de la Ville au C.E.T. Santos Dumont où un repas commença par le porto offert traditionnellement par M. ANTONAT, Citoyen d'Honneur de la Ville.

Réunion animée où les vieilles connaissances se retrouvèrent : un contact chaleureux s'établit tout de suite entre tous et régna jusqu'à la fin du repas. Un jeune couple de chanteurs guitaristes anima fort agréablement cette rencontre alors que dans le même temps un spectacle présenté par une troupe de variétés se déroulait à la Maison Lelégard.

M. Jacques BAUMEL, Député-Maire de Rueil et Président du Conseil Général ainsi que les représentants de différentes associations de la Ville de Saint-Cloud s'occupant de personnes âgées, étaient également présents pour s'associer dans une ambiance chaleureuse à la joie générale.

Exposition d'art floral

“ Bouquets de printemps ”

Le soleil était au rendez-vous le mardi 16 mars dans les salons de l'Hôtel de Ville pour la manifestation organisée par les Amis des Fleurs sur le thème « Le Printemps ».

Mme FOURCADE honorait de sa présence cette réunion divertissante animée avec beaucoup de brio par Mme LARROUMETS, Présidente de l'Association.

Des démonstrations de compositions florales, toutes plus réussies les unes que les autres se succédèrent pendant deux heures devant une nombreuse assistance.

Ces splendides réalisations furent ensuite exposées à l'admiration de chacun dans le grand escalier d'honneur et le hall de la Mairie.

Les enfants avaient profité de leur congé hebdomadaire pour venir croquer des yeux ce chatoiement de couleurs qui diffusait le calme et la détente.



Claude Maréchal à l'honneur



(photo « Toutes les Nouvelles de Versailles »)

Le lundi 3 mai, le C.E.S. Gounod accueillait les parents et amis du peintre Claude MARECHAL afin de fêter la Croix de Chevalier de l'Ordre National du Mérite qui lui était remise par M. FOURCADE, Maire de Saint-Cloud, à l'occasion de l'inauguration de la mosaïque due à cet artiste qui orne le hall de l'établissement.

D'éminentes personnalités rehaussaient par leur présence l'éclat de cette cérémonie. C'est ainsi que dans cette assistance de qualité accueillie par M. FOURCADE, accompagné de son épouse et entouré des membres du Conseil Municipal, nous avons pu remarquer :

M. CHARBONNIAUD, Préfet des Hauts-de-Seine, M. GALES, Sous-Préfet de Boulogne, M. BAUMEL, Député-Maire de Rueil-Malmaison et Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine, Mme ARNAUD, Directrice Départementale de la Jeunesse et des Sports, et diverses autorités de l'Education Nationale.

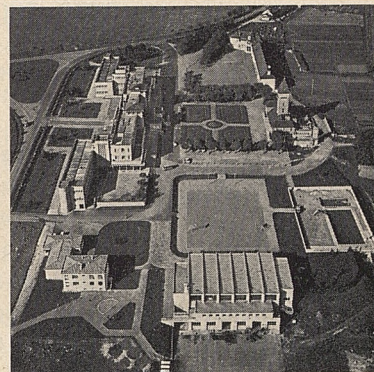
M. FOURCADE évoqua avec simplicité les talents et les traits dominants de l'œuvre de ce Clodoaldien authentique, le remerciant d'avoir apporté, par cette fresque suggestive, une note colorée aux jeunes élèves de cet établissement.

En termes très choisis, avant de remettre à Claude MARECHAL les insignes de son grade, il définit les symboles de cette distinction honorifique : symbole d'amitié de l'artiste attaché à sa ville natale, symbole de l'artiste qui participe à la vie de la cité.

Claude MARECHAL avec une profonde émotion exprima sa vive reconnaissance à M. le Maire pour l'honneur qui lui était rendu.

Lors du vin d'honneur qui clôtura cette brillante réunion, il assura ses sentiments de cordiale gratitude aux nombreuses personnes venues apprécier son talent et le féliciter.

Visite à Osmoy



Le 22 février 1976, M. VOIZARD, Conseiller Municipal, représentait M. FOURCADE à OSMOY, près de Bourges, à la visite de l'orphelinat de la Fédération Mutualiste de la Police Nationale.

Il était accompagné de M. CHAFFRINGEON, Commissaire Principal de Police de notre Ville.

Situé dans un cadre champêtre, l'établissement, dans un domaine de 217 ha, d'architecture très recherchée, permet l'hébergement de 217 enfants de 16 mois à 19 ans. Un effort spécial a été fait pour leur créer un cadre familial.

L'orphelinat dispose également d'une ferme qui groupe 6 exploitations.

Après l'accueil chaleureux du Directeur de l'Institution, la visite s'est déroulée à la satisfaction de tous pour se terminer par un excellent repas fait avec les produits de la ferme.

Médailles d'honneur du travail

Le samedi 6 mars à 11 h 30, dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire, Conseiller Général des Hauts-de-Seine, entouré de nombreux adjoints et Conseillers Municipaux, présidait la remise des diplômes de la médaille d'honneur du travail à un certain nombre de nos concitoyens, décorés le 1^{er} janvier 1976.

Dans son allocution d'accueil, M. FOURCADE félicita tout particulièrement les deux Clodoaldiens qui avaient obtenu la grande Médaille d'Or, décernée après 48 ans de services.



Avec le concours des membres du Conseil Municipal, il remit à chacun son diplôme avant de convier l'assistance à prendre le verre de l'amitié.

Promotion du 1^{er} janvier 1976

A TITRE EXCEPTIONNEL (MÉDAILLE D'ARGENT) :

Mme Emilienne VARENNE.

A TITRE POSTHUME (ECHELON VERMEIL) :

M. Maurice MALFETANI.

ECHELON GRAND OR :

MM. Gaston PRIN, Fernand VALLEE.

ECHELON OR :

M. Marcel DESNOUE.

ECHELON VERMEIL :

M. André JONQUAY, Mlle Evelyne LAMBAULT, MM. Pierre MAUDET, Norbert PRETO, Louis SOTO, Mlle Hélène VAUQUELIN.

ECHELON ARGENT :

MM. Hubert AUVITY, René CARREE, Mmes Madeleine DEMEDE, Ginette DEVOS, MM. Raphaël DUBESSY, Jacques EVRARD, Franck FISSON, Paul FUSADE, Jean GENESTIER, Marcel GILBERT, Pierre GRANDJEAN, Bernard GUEDON, Gérard GUIRAUD, Robert HATTON, Pierre JASSES, André KERDILES, Jean-Claude LAPIERRE, Mme Louise LEANDRI, MM. Bernard LEHMANN, René MANIGAUD, Paul MARECHAL, Bernard MASSON, Bernard PEZERAT, François RAMEIL, Jean RIPOCHE, Pierre ROSSET, Roger ROSSO, Jean-Pierre ROUBEIX, Mlle Paulette SCHENCK, MM. Guy TALAZAC, Georges TOMA, Mme Josette VIDEAU, M. René VIVIEN.

Remise des récompenses de la prévention routière

Des séances d'initiation au code de la route et à la conduite ont été organisées en mars sur la commune de Saint-Cloud, sous l'égide de la Prévention Routière.

12 lauréats ont été sélectionnés pour la Finale Communale, les 4 premiers d'entre eux devant participer à la Finale Départementale de Nanterre.

Pour les récompenser, la Ville de Saint-Cloud a donné une réception le jeudi 8 avril à 18 h dans la grande salle de l'Hôtel de Ville.

En l'absence de M. Jean-Pierre FOURCADE, retenu par ses obligations, la présidence de cette manifestation a été assurée par Mme MOREAU, Conseiller Municipal, déléguée à la Prévention Routière, entourée de Mmes FAUQUENOT, OLIVIER et de MM. LEYMARIE, GUAY, Conseillers Municipaux.

On notait la présence du Colonel COUTAUD, Directeur Départemental des Hauts-de-Seine de la Prévention Routière, de MM. MERIAUX, SAINT-PIERRE, de la direction Départementale des Polices Urbaines, de M. CHAUFRINGEON, Commissaire Principal de Saint-Cloud, des directeurs, directrices, instituteurs et institutrices des classes ayant participé au concours.

M. le Colonel COUTAUD, après avoir rappelé la nécessité d'approfondir dès l'âge scolaire tous les principes de la sécurité routière, donna lecture du palmarès.

Une distribution de récompenses fut faite aux jeunes lauréats.

La Municipalité et la Prévention Routière offraient simultanément une coupe aux deux écoles les mieux classées.

Les 4 lauréats recevaient une montre de la Prévention Routière.

Un livre dédié par M. le Maire était remis aux 12 gagnants.

Mme MOREAU félicita parents et enfants pour les brillants résultats obtenus les encourageant à défendre les couleurs de la Ville au mois de mai prochain à Nanterre.

Elle remercia les personnalités et organisations de la Prévention Routière ainsi que les enseignants pour la pleine réussite de cette opération.

Journée nationale de la déportation

Les Anciens Déportés et Résistants et leurs familles se retrouvaient le dimanche 25 avril devant le Monument aux Morts, place Charles-de-Gaulle.

Les Associations d'Anciens Combattants avec leurs drapeaux participaient à la cérémonie.

M. BASSINET, Premier Maire Adjoint représentait M. FOURCADE, empêché, entouré des membres du Conseil Municipal, de M. HALLE, Secrétaire général de la Mairie, de M. GRANDVAL, ancien Ministre, Compagnon de la Libération, M. BAUMEL, Député-Maire de Rueil-Malmaison et Président du Conseil Général des Hauts-de-Seine, M. BRUNAU, Président du Comité d'Entente des Associations d'Anciens Combattants, M. ANTONAT, Citoyen d'Honneur de la Ville et les Présidents des Associations d'Anciens Combattants de Saint-Cloud.

Après un dépôt de gerbes, lecture fut donnée du « Message des Déportés à la Nation » par M. VOIZARD, Conseiller Municipal et ancien Déporté, Président de la Fédération Nationale des Déportés, Internés, Résistants et Patriotes des Hauts-de-Seine.

A l'issue de la cérémonie, de nombreux Clodoaldiens se rendirent en pèlerinage au haut-lieu du Mont-Valérien sous la conduite du Colonel BRUNAU, auteur et conservateur du Mémorial de la France Combattante, qui donna la signification des 16 boutons incrustés dans le Monument et commenta l'esprit dans lequel ils furent réalisés.

Après s'être recueilli dans la crypte qui abrite l'urne renfermant les cendres des Déportés et les corps des 16 Combattants, le cortège a parcouru le Circuit du Souvenir avant de se rendre à la Chapelle et à la Butte des 4 500 fusillés.

LE POSSESSEUR DU CALENDRIER 1976 EDITE
PAR LA F.N.D.I.R.P. PORTANT LE N° 125003
GAGNE UN TELEVISEUR COULEURS.

Nos invités furent ensuite conviés à prendre le verre de l'amitié pour fêter ces résultats prometteurs dont les péripéties furent commentées avec gaieté.

LISTE DES LAUREATS

GRUPE SCOLAIRE DE MONTRETOUT : DENIS Michel, LEGOER Jean-Claude, LICHTENBERGER Anne.

GRUPE SCOLAIRE DU CENTRE : MEYER Christine, BOURDIEC Corinne, PEYRAMAURE Elisabeth.

GRUPE SCOLAIRE DES COTEAUX : ESPINASSE Philippe, CHENAIS Laurent, PHILIBERT Richard.

GRUPE SCOLAIRE DU VAL D'OR : FELIX Marie-Anne, BROCIER Béatrice, BECHET Eric.

LAUREATS DEPARTEMENTAUX : DENIS Michel, FELIX Marie-Anne, BROCIER Béatrice, ESPINASSE Philippe.

31^e Anniversaire de la victoire du 8 Mai 1945

Des cérémonies se sont déroulées au Carré Militaire du Cimetière et au Monument de la Division Leclerc où des gerbes furent déposées pour honorer tous ceux qui ont contribué à la Victoire au sacrifice de leur vie.

Une messe solennelle avec chœur et grand orgue a été célébrée en l'Eglise du Centre où la Chorale de Saint-Cloud a interprété avec beaucoup de talent l'alleluia de HAENDEL.

A 12 h, place Charles-de-Gaulle, un hommage fut rendu aux Morts par de nombreuses personnalités civiles et militaires.

Dans l'assistance, on remarquait la présence de M. GALES, Sous-Préfet de Boulogne, accompagné de son épouse, de M. BASSINET, Premier Maire Adjoint représentant M. FOURCADE, retenu à la Conférence de Nairobi, entouré de nombreux membres du Conseil Municipal, de Mme FOURCADE, de M. HALLE, Secrétaire Général de la Mairie, du Colonel BRUNAU, Président du Comité d'Entente des Associations d'Anciens Combattants de Saint-Cloud, des représentants des corps de la Gendarmerie, de la Police et des Sapeurs Pompiers, des Associations d'Anciens Combattants ainsi que de nombreux Clodoaldiens.

Après le dépôt de gerbes par M. ANTONAT, Citoyen d'Honneur, le Colonel BRUNAU au nom du Comité d'Entente et M. BASSINET pour la ville de Saint-Cloud, le Docteur VALENTIN, Président de Rhin et Danube donna lecture de l'ordre du jour du Maréchal de Lattre de Tassigny, co-signataire de l'armistice à Berlin.

A l'issue de la manifestation les participants furent conviés à un vin d'honneur à la Mairie.

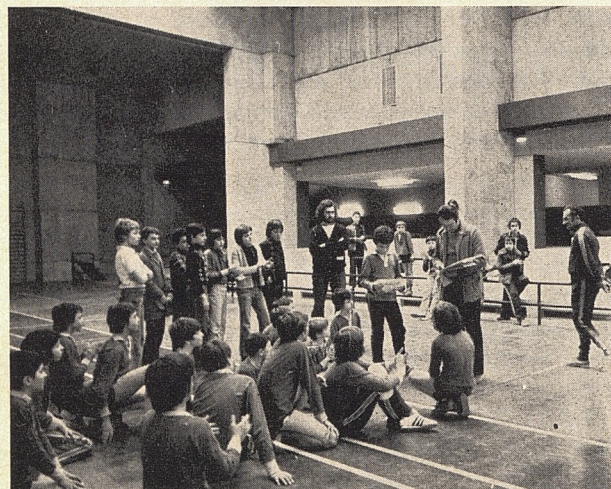
SPORTS



Ci-dessous les deux équipes benjamins de Saint-Cloud finalistes du Championnat USEP des Hauts-de-Seine



Remise des fanions et médailles aux vainqueurs



Cyclotourisme

La section « cyclotourisme » de l'UAS Saint-Cloud rappelle à ses adhérents qu'à partir du dimanche 21 mars le départ des sorties cyclotouristiques depuis l'Eglise Stella Matutina, avenue Foch à Saint-Cloud aura lieu à 8 heures précises.

Divers circuits de 25 à 35 km, 45 km et 70 à 100 km vous sont proposés, ces parcours étant étudiés afin de se terminer avant l'heure du déjeuner.

En sus de ces sorties club du dimanche, la possibilité d'effectuer des rallyes en Ile-de-France vous est offerte.

Renseignements et inscriptions au départ ou auprès de M. Christian CHARTIER, 8, rue Gaston-Rollin, 92210 Saint-Cloud.

Adhésions : M. Alain DELAWOEUVE, 88 bis, rue H.-Regnault, Saint-Cloud 92. Tél. 771 07.85. Cotisation annuelle : 77 F comprenant licence fédérale avec 10 numéros de la revue « Cyclotourisme », cotisation club et assurance.

Le Centre d'initiation sportive

Le Centre d'initiation sportive de la Caisse des Ecoles, animé par M. DASSAUD, Maître d'éducation physique, organise de nombreuses activités (tennis de table, tennis, athlétisme et hand-ball).

Ce Centre est ouvert aux jeunes de 9 à 14 ans.

Les équipes de hand-ball participent aux championnats U.S.E.P. départementaux et obtiennent régulièrement d'excellents résultats.

Voici ceux de la saison 1975-1976 :
— l'équipe benjamins 1^{re} année est championne départementale ;
— l'équipe benjamins 2^e année est 2^e au championnat départemental.

Comme les années précédentes, l'ensemble des résultats est très flatteur : les deux équipes benjamins finalistes se partagent les première et deuxième places du championnat U.S.E.P. des Hauts-de-Seine.

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS

Au bureau de l'Enseignement de la Mairie ou sur place le jour des activités auprès de M. DASSAUD.

VIE DES ASSOCIATIONS

**CROIX ROUGE
FRANÇAISE**



**La Croix Rouge
est jeune**

SECTION SAINT-CLOUD

175, BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE - TEL. 771 88.63

Permanence : lundi de 15 h à 18 h

Conformément aux statuts de la Croix-Rouge française, les adhérents de la section locale de Saint-Cloud ont élu un nouveau comité le 8 février 1976.

Les membres de ce comité souhaitent développer les activités existantes et répondre de plus près encore aux besoins des Cloisardiens.

La Croix-Rouge de Saint-Cloud existe par le travail volontaire de ses membres, par les adhésions, dons et subventions. Elle donne à ceux qui le désirent les moyens d'être efficace, dans le domaine médico-social qui est le sien.

La Croix-Rouge de Saint-Cloud anime :

- une crèche à domicile (le prochain Bulletin Municipal vous informera de son fonctionnement) ;
- des activités physiques pour personnes âgées ;
- une section de secourisme ;
- des stages d'enseignement (aide-soignant, santé au foyer) ;
- l'accueil pour les dons du sang.

Tous les membres actifs de la Croix-Rouge remercient ceux qui ont été généreux le jour de la quête nationale et appellent chacun à adhérer à leur action.

C.C.P. Comité Croix-Rouge française de St-Cloud 166576 S Paris.

**

La composition du nouveau bureau est la suivante :

- Présidente : Mme Odile FOURCADE.
- Vice-Présidentes : Mmes Marthe COMMISSAIRE, Marie-Madeleine KERDILES.
- Secrétaire : Mme René COUTANT-MAYAUD.
- Trésorier : M. René GERMAIN.
- Membres : Mme Annie MAGGIOLI, Mlle Janine BERRIOT, Mme Alice GUIRAUD, M. Lucien LE CONTELEC, Mme Lise MANTOUX, Mme Marie-Louise VAUDIN, M. A. SIMMIOT.

**

La Croix-Rouge française recherche :

- pour travail à temps partiel d'éducation sanitaire (formation assurée) des infirmières D.E., des assistantes sociales, des sages-femmes, des professeurs d'enseignement ménager ;
- pour ses activités locales : des secouristes, des aides-soignants, des auxiliaires sanitaires.

Tous renseignements vous seront donnés par le Conseil départemental de la Croix-Rouge, 20, rue Merlin-de-Thionville, 92150 Suresnes, Tél. 772 45.26 ou 772 26.34, poste 14 (après-midi sauf jeudi).

**

Remise à jour des connaissances infirmières D.E. :

Une nouvelle session pour infirmières travaillant ou pas sera organisée pour l'année scolaire 1976-77 ; envoyez dès maintenant vos inscriptions par courrier à l'adresse ci-dessus.

3^e Age



VOICI UN EXEMPLE SYMPATHIQUE D'UNE ACTIVITE FORT DYNAMIQUE

Aller aux sports d'hiver pour la première fois quand on est septuagénaire, c'est fou, n'est-ce pas ?

C'est pourtant ce que les membres du club de gymnastique du 3^e âge de Saint-Cloud et de Vaucresson ont fait sous l'égide de la Croix-Rouge française de Saint-Cloud. Avant le départ, un bilan médical effectué à l'hôpital de Saint-Cloud, nous a permis de partir en toute sécurité. Et le soir du 6 mars notre groupe de 28 sportifs en herbe s'embarquait pour la Féclaz.

Un petit car, mis gracieusement à notre disposition par la ville de Saint-Cloud, nous conduisit à la gare de Lyon et, à l'aube du dimanche 7 mars, nous débarquions à Chambéry où le comité d'accueil de la Croix-Rouge nous attendait et nous offrait un petit déjeuner réconfortant.

Vers 8 heures, nous arrivions à l'Hôtel Notre-Dame des Neiges, très bien situé, à proximité des pistes, où nous avons pu apprécier les talents du chef-cuisinier.

Trois aimables moniteurs nous prirent en charge, nous initiant d'abord aux mystères du fartage ; grâce à leurs conseils et à l'entraînement auquel nous nous étions soumis tout l'hiver, le ski de fond se révéla très vite fort amusant. Quelques messieurs ayant déjà pratiqué le ski alpin étaient d'un niveau supérieur aux débutants, aussi avons-nous été partagés en trois groupes.

Pour varier les plaisirs, nous avons fait des promenades à pied, admirant la beauté du paysage, depuis la chaîne de Belledonne, jusqu'au Mont Revard, du haut duquel nous dominions le site d'Aix-les-Bains et le lac du Bourget.

Les veillées, organisées par nos accompagnatrices, avec conférences, projections, conteur savoyard, jeux de société et même des danses, furent variées et très gaies.

Pendant ce séjour à La Féclaz, nous avons eu la visite de docteurs de Chambéry, qui ne purent que constater l'excellent état de santé de notre groupe. Il fut très agréable de nous voir suivis et encouragés à poursuivre cette expérience qui sera certainement fructueuse.

En effet, cette semaine en montagne aura permis de briser nos solitudes respectives, de faire de nouvelles connaissances, et surtout d'expérimenter qu'au 3^e âge il est possible d'avoir des activités nouvelles et de fournir des efforts physiques, tout en se distrayant.

Le 15 mars au matin nous retrouvions Paris. Un car de la ville de Vaucresson nous attendait, pour nous ramener dans nos pénates, un peu fatigués, mais, comme dans la chanson, « gais et contents », et prêts à recommencer.

ASSOCIATION D'ENTRAIDE DE LA LEGION D'HONNEUR

C'est au C.E.T. Santos Dumont que le 24 avril dernier les sections de Saint-Cloud et de Boulogne de la Société d'Entraide de la Légion d'Honneur se sont réunies en Assemblée Générale sous la co-présidence de leurs présidents respectifs, le Colonel BRUNAU et le Colonel d'ERSU.

Après les allocutions des Présidents, rapports moraux et financiers furent votés à main levée par les légionnaires présents.

Puis, dans une allocution pleine de sentiments, le Colonel BRUNAU exalta les devoirs et la solidarité légionnaires, concluant que « partout où la France se manifeste, les légionnaires se doivent d'être présents, par amour de la patrie ».

M. FOURCADE, accompagné de son épouse, avait tenu à venir saluer les légionnaires de Saint-Cloud et Boulogne et enchaînant sur les propos du Colonel BRUNAU insistait sur la nécessité des réflexions de « Comités de sages, désintéressés, objectifs et compétents sur de multiples questions parce que forts de l'expérience de toute une vie ».

Cette assemblée générale était suivie d'un repas au C.E.T. même où l'excellence de la qualité et du service contribuèrent à créer une ambiance très amicale parmi tous les convives. Que Mme VENOT et M. DELECOURT, Directrice et Intendant du C.E.T., en soient vivement remerciés.

L'après-midi était consacré à deux visites, celle du Musée de la Céramique de Sèvres, sous la conduite de son Conservateur M. FOURREST puis celle du Musée du Château de Saint-Cloud, qui vient d'être aménagé par M. SCHMITZ, Conservateur du Domaine ; Mme SCHMITZ, conférencière de l'École du Louvre, charma l'assistance en évoquant l'histoire du Château.

FESTIVAL DE BRIDGE

Le Festival de Bridge organisé à Saint-Cloud par le Club des amateurs de bridge dans le courant du mois de mars a connu un vif succès.

Une centaine de joueurs y participèrent. Le tournoi par paires fut remporté par des joueurs de première série, MM. COIFFIER et LESGUILLIER.

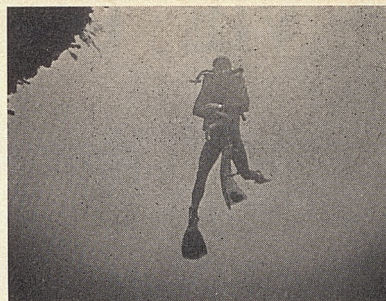
La meilleure paire classée du club de Saint-Cloud fut celle de Mme BRODSKY et M. GUERONIK.

Le bénéfice de ce Festival, une somme de 1 500 F, a été remis au Bureau d'aide sociale de la ville, ce qui permettra d'organiser une nouvelle sortie pour nos anciens les plus défavorisés.

NOUVELLE EXPEDITION DU GROUPE DE PLONGEE DE SAINT-CLOUD

Le groupe de plongée de SAINT-CLOUD (siège social : 11, parc de la Bérengère - Tél. 771 77.27) prépare sa prochaine expédition dans les eaux grecques.

Elle fait suite aux remarquables résultats obtenus lors des fructueuses investigations de l'été 1975 dans les îles du DODECANESE. Nous citerons entre autres :



Des photos de poissons particuliers aux îles, de dauphins, de requins de la mer Rouge, de spongiaires, roses de mer, spiographes, coraux...

La découverte de 2 grottes importantes où viennent se réfugier des phoques, de nombreux témoignages de l'occupation ottomane...

Nul doute que le G.P.S.C. entraîné par le dynamisme de ses dirigeants : Gaston HUBERT, François BLANCHET, Patrice HAEGELIN et Jean-Michel BOCZKOW ne se distingue une fois de plus en cette année 1976 et ne puisse continuer son travail passionnant tout en fortifiant les bonnes relations franco-grecques.

CLUBS DE LA TABLE RONDE

Le samedi 24 avril, les membres de la Table Ronde de Saint-Cloud étaient reçus dans la grande salle de l'Hôtel de Ville par M. FOURCADE en présence de Maires adjoints et Conseillers municipaux : on fêtait le premier anniversaire de la remise de la charte au club.

A cette manifestation participait la Table Ronde de Maidenhead.

Entouré de MM. Jean LUDI, Président de la première région Table Ronde de France et Bernard LUCIANI, Past-Président de la Table Ronde de Saint-Cloud, M. MUNEREL, le Président actuel, rappela que l'un des buts fondamentaux de ce club était de développer tolérance et amitié entre les hommes dans un cadre national aussi bien qu'international.

Il formula, par ailleurs, le souhait de développer une action communautaire et sociale au sein de notre ville.

En réponse à M. MUNEREL, M. FOURCADE insista à son tour sur l'importance des relations internationales pour une meilleure compréhension des peuples et se félicita de la présence des Tabliers anglais à Saint-Cloud. Cette visite aura renforcé les liens existants entre notre commune et sa ville jumelée.

CLUBS DE L'AGE D'OR

C'est au Centre Aéré de la rue Gounod, les 1^{er} et 2 mai, que tous les amis, jeunes ou moins jeunes, des Clubs de l'Age d'Or étaient invités à leur première kermesse.

Temps exceptionnellement beau, ombrages, rafraîchissements, variété des jeux et des concours, danse aux sons de l'accordéoniste... et de son orchestre, nombre de comptoirs où étaient proposés les travaux des habiles fidèles des clubs, tout a contribué au succès de cette fête.

Nous sommes certains, forts de cette première expérience, de rendre notre kermesse de l'année prochaine encore plus attrayante.

L'an passé, 120 personnes ont pu, grâce à la vente de l'Amitié, profiter d'une journée en forêt de Rambouillet, avec déjeuner dans une auberge, sans frais.

Cette année, avec le résultat de cette première kermesse, 150 personnes pourront bénéficier d'une excursion semblable.

FRERES DES HOMMES

Le 8 avril dernier la projection, à la M.J.C. de Saint-Cloud, du film « Le paysan du Gange », attirait en deux séances successives un public très désireux de s'informer de l'action menée par les volontaires de « Frères des Hommes ».

A une époque où tant de jeunes cherchent une raison de vivre, Frères des Hommes leur offre l'occasion de se dépasser en donnant deux années de leur temps et de leur enthousiasme par amour pour leurs frères du tiers-monde.

Si vous êtes intéressés, adressez-vous au Centre de Soutien « Frères des Hommes », Maison de l'Amitié, 6, place Silly. Permanence tous les samedis de 14 h à 17 h.

Un article concernant l'association sera inséré dans le prochain Bulletin Municipal.

LE CARREFOUR AUX CARRIERES 1976

Le traditionnel « Carrefour aux carrières » s'est déroulé le samedi 13 mars au Lycée Florent Schmitt. Traditionnel est bien le mot : voici 8 ans, l'Association autonome des Parents d'élèves lançait l'idée d'un dialogue direct entre élèves et représentants des professions les plus diverses, afin de mieux faire connaître la vie quotidienne des métiers que nos enfants pourraient choisir et les aider ainsi dans leur orientation. Depuis 1969, à la demande générale, cette manifestation a été reprise chaque année grâce au concours amical d'animateurs venus de tous horizons.

Les deux dernières années, l'accent a été mis davantage sur les filières de formation des écoles plutôt que sur le métier lui-même dans son accomplissement. Cette année, plus de quarante-cinq filières ont été représentées, le nombre de consultants ayant certainement dépassé quatre cents. On remarquera notre volonté de faire connaître des carrières et écoles relativement méconnues plutôt que les universités et grandes écoles de notoriété évidente. Nous citerons en exemple les « Compagnons du Devoir », représentant l'antique et toujours jeune tradition du compagnonnage dans des métiers allant du boulanger au mécanicien-outilleur.

La palme du succès et de l'audience revient, comme auparavant, aux « carrières dans l'écologie, nature et environnement ». Ce succès, sympathique n'en est pas moins quelque peu inquiétant : les capacités d'emploi dans ces professions resteront limitées, quelle que soit leur importance dans un futur où la « qualité de la vie » s'inscrira comme une priorité ! Gros succès également dans les domaines assez similaires, de l'agronomie, des carrières vétérinaires, etc.

Parmi les « ateliers » les plus demandés, on mentionnera également :

- les écoles d'électricité, d'électronique, de mécanique (SUDRIA, Ecole Centrale d'Electronique, IUT de Ville-d'Avray, ETACA, Arts et Métiers) ;
- la médecine ;
- le journalisme, les attachés de presse ;

- les carrières du commerce et, en particulier, du commerce international ;
- les écoles d'assistante sociale.

Dans l'ensemble, les « animateurs » se sont déclarés satisfaits des contacts ainsi établis, même dans les professions aussi diverses que le contrôle du Trésor, la parfumerie ou la Marine Nationale...

Nous remercions M. J.-P. FOURCADE, Maire de Saint-Cloud et Conseiller général des Hauts-de-Seine d'avoir bien voulu honorer de sa présence cette manifestation en compagnie de sa femme, ainsi que M. J. BAUMEL, Député-Maire des Hauts-de-Seine et Président du Conseil Général. Nos remerciements aussi à tous ceux qui ont eu la lourde tâche de préparer ce Carrefour et particulièrement à M. DEMAZET qui en coordonne l'organisation avec son équipe depuis deux ans.

CLUB CULTUREL INTERNATIONAL

5, RUE DE GARCHES - TEL. 602 64.33

- Le jardin d'enfants Montessori, ouvert au mois de juillet, sera bilingue pendant cette période.
- Les inscriptions aux cours de langues pour adultes : français (pour étrangers), anglais, allemand, sont prises dès à présent pour la prochaine rentrée scolaire.

UNION FEMININE CIVIQUE ET SOCIALE

L'U.F.C.S., mouvement d'éducation permanente et organisation de consommateurs, vous invite Mesdames à participer à ses activités dans le cadre d'un travail en équipe, de réunions-débats et visites-conférences organisées chaque trimestre.

Responsable locale du mouvement : Mme MACQUERON. Tél. 602 58.23.

Trois équipes se réunissent au rythme moyen d'une réunion par mois :

- L'équipe Economie - Consommation a effectué en février 1976 une enquête sur les prix pratiqués dans les différents points de vente de Saint-Cloud et des environs. Après avoir choisi un « panier de la ménagère » composé de produits types (alimentaires et d'entretien), constatation fut faite d'écarts de prix de l'ordre de 84 % sur un article de même marque et même poids, et souvent dans des points de vente très proches.

A la suite de cette enquête, on comprend mieux l'évasion du pouvoir d'achat hors de Saint-Cloud.

Sur la base de tels résultats, nous invitons le consommateur à être vigilant et le commerçant à tirer des conclusions sur sa politique commerciale.

Si vous êtes intéressés par ces problèmes, adressez-vous à la responsable de l'équipe, Mme MARTIN, Tél. 771 69.42.

- L'équipe Femme - Famille. A l'issue de l'étude faite cette année sur l'évolution de la famille et de l'éducation entreprise pour la responsabilité de chacun, pense être en mesure l'an prochain d'informer les jeunes Clodoaldiens sur la responsabilité civique en vue des élections municipales. Toute personne intéressée par ce problème peut joindre Mme LAURENT, Tél. 771 62.89.

— L'équipe Mass-Média - Action culturelle. Créée à la suite des journées de formation du cycle du lecteur, se réunit toutes les trois semaines pour réfléchir sur les Mass-Média (pouvoir, danger, apport culturel, objectivité, censure).

Après cette mise à jour des connaissances, l'équipe a opté pour une plus grande connaissance de la presse en général et pense se spécialiser dans l'étude d'hebdomadaires (Express, Nouvel Observateur, le Point, Valeurs Actuelles, etc.).
Responsable de cette équipe : Mme LAURENS, Tél. 771 63.18.

CENTRE D'INFORMATION FEMININ DES HAUTS-DE-SEINE

1975, Année Internationale de la Femme, fut fertile en réformes et droits nouveaux.

Le Centre d'information féminin des Hauts-de-Seine en a fait pour vous le bilan.

Pour obtenir des renseignements sur les avantages acquis, écrivez, téléphonez ou rendez visite au Centre, 177, avenue Joliot-Curie, Niveau 1, Préfecture, 92000 Nanterre. Tél. 769 60.00, poste 55.82 (de 9 h 30 à 16 h 30).

CERCLE FEMININ D'AMITIE EUROPEENNE

Beaucoup de détente pour les adhérentes du C.F.A.E. durant le printemps :

Elles vinrent nombreuses, dans l'agréable cadre de la salle des mariages de l'Hôtel de Ville, entendre M. HEURGON, membre de l'Institut, leur parler de « Frascati et les Etrusques ». Aimable causerie accompagnée de diapositives.

Elles se rendirent à l'ancien Hôtel de Mailly, quai Voltaire, occupé par la Documentation française du Secrétariat général du gouvernement, qui leur fut présentée par Mlle Martine MEUSY, chargée d'études, responsable des relations extérieures. Vint ensuite la projection de films « d'intervention sociale » qui obligent à réfléchir sur des problèmes de société.

Enfin quinze d'entre elles allèrent à Courtrai, où leurs amies belges leur réservèrent une chaleureuse réception durant laquelle des exemples du passé et du présent illustrèrent la permanence de la Flandre opulente malgré les catastrophes qu'elle eut à surmonter. Un séduisant projet pour l'automne, afin de sceller davantage cette amitié franco-belge : une promenade-conférence, dans le nord de la France, à laquelle participeront les adhérentes des deux cercles et leurs maris.

LA CHORALE DE SAINT-CLOUD

Le 18 mars 1976, l'Association « LA CHORALE DE SAINT-CLOUD » a tenu son assemblée générale annuelle, sous la présidence de M. François POLGAR, organiste titulaire du Grand Orgue de l'Eglise paroissiale qui a ouvert la séance.

Après le rappel des principaux concerts de la saison 1975-76, lecture fut faite du rapport financier et le programme des concerts de l'année en cours fut donné.

La section a, par ailleurs, renouvelé son bureau, deux administrateurs étant reconduits dans leur mandat :

- M. François POLGAR, réélu Président,
- M. Jacques PICHON, réélu Secrétaire.

C'est avec plaisir que l'Association accueillera les personnes intéressées par le chant spirituel et profane, les invitant cordialement

aux répétitions les jeudis à 20 h 30 en l'Eglise de Saint-Cloud Centre, Tél. 224 66.49.

NOUVELLES ASSOCIATIONS

Déclarations à la Sous-Préfecture de Boulogne-Billancourt

23 janvier 1976. — AMICALE DES ENTREPRENEURS DU BATIMENT DE SAINT-CLOUD.

OBJET. — Resserer les liens entre les entreprises du bâtiment de Saint-Cloud ; faciliter les contacts avec tous les donneurs d'ouvrage, avec l'administration et plus généralement toutes actions qui permettraient aux entrepreneurs précités de mieux appréhender le marché local et de se préparer à l'évolution des marchés et des techniques.

Siège social : 72, rue Royale, 92210 Saint-Cloud.

— Président : M. HERTEMAN.

— Secrétaire : M. BALAC.

— Trésorier : M. CARTIGNY.

Cette association tient à la disposition de tous les Clodoaldiens et de leurs amis la liste des entreprises locales titulaires d'un certificat de qualification O.P.Q.C.B. En faire la demande au siège social.

24 février 1976. — L'ASSOCIATION SURVIE, MOUVEMENT MEDICAL POUR LA PROTECTION DE LA SANTE ET DE L'ENVIRONNEMENT, modifie son objet :

Réunir les professions de santé pour la sauvegarde de l'environnement et la lutte contre les pollutions et nuisances susceptibles de porter atteinte à la santé publique, dénoncer les abus et infractions, organiser la prévention des fléaux et des affections qui en résultent, régionaliser et internationaliser ces actions ; et transfère son siège social du 72, avenue Kléber, 75016 Paris au 29, rue du Mont-Valérien, 92210 Saint-Cloud.

J.O. du 5-2-76

L'Association Amicale des Ingénieurs de Travaux d'Armement et de Réserve dont le siège se trouve 10, place Georges-Clemenceau à Saint-Cloud, devient :

AMICALE DES INGENIEURS DE RESERVE DES ETUDES ET TECHNIQUES D'ARMEMENT.

L'ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE vient d'être créée. Placée sous la présidence d'honneur de M. le Président de la République, elle est appelée à concrétiser la solidarité de fait existant entre les porteurs du « ruban bleu ».

En attendant qu'une section locale puisse être organisée, les membres titulaires de cet ordre résidant à Saint-Cloud sont invités à faire connaître leur nom, prénom, adresse, leur grade et date de nomination dans l'Ordre à leur compagnon Serge RICQUIER, 95, boulevard de la République à Saint-Cloud.

Pour tous renseignements concernant les adhésions s'adresser au siège : 163, rue Saint-Honoré, 75001 Paris.

LE COMITE DU SOUVENIR FRANÇAIS DE SAINT-CLOUD A L'HONNEUR

Le samedi 13 mars 1976, à l'issue de l'Assemblée Générale Nationale du Souvenir Français, le Conseil d'Administration a déposé une couronne comme le veut la tradition sur la dalle de l'Arc de Triomphe de l'Etoile.

A cette cérémonie émouvante, le drapeau de l'Association était à l'honneur, et, à la demande de M. le Général de Corps d'Armée FAYARD, Président Général du Souvenir Français, c'est au jeune

Arnaud MARECHAL, fils du secrétaire adjoint et petit-fils du trésorier de l'Association de Saint-Cloud qu'échut l'honneur de signer le Livre d'Or et de déposer la couronne accompagné de deux jeunes gens, en présence des membres du Conseil d'Administration du Souvenir Français.



A l'office religieux célébré le lendemain dimanche par le Révérend-Père Riquet en l'église Saint-Louis des Invalides, à la mémoire des Morts pour la France, c'est également Arnaud MARECHAL qui porta le drapeau du Comité de Saint-Cloud.

M. P.-Y. DEFREMONT, Président du Comité de Saint-Cloud, le complimente, le remerciant vivement d'avoir accompli sa mission avec une parfaite dignité.

Il formule par ailleurs le souhait de voir cet exemple suivi par d'autres jeunes gens, puisse-t-il les inciter à rallier l'Association afin d'assurer la pérennité du Souvenir Français.

A.C.P.G. ET C.A.T.M. DE SAINT-CLOUD

Le 22 février 1976, les membres de l'Association se sont réunis pour leur Assemblée Générale sous la présidence de M. PESSIN qui ouvrit la séance en présence de MM. BRIANT, Président départemental et BELLET, Secrétaire général national C.A.T.M.

Après la minute de silence en l'hommage des camarades disparus, M. DUPILLE, Secrétaire général, fit le rapport d'activité de la section pour l'année écoulée.

Cette assemblée se termina par un vin d'honneur avec porto offert par M. ANTONAT, citoyen d'honneur de la ville.

Un nouveau bureau est constitué comme suit :

- Président d'honneur : M. PESSIN.
- Président actif : M. DUPILLE.
- Vice-Présidents : MM. RIBIERE, BOUTAL, DECADI, GIBRAT.
- Secrétaire général : M. de CAMBRY.
- Secrétaires : Mme MAURICE, M. RAPPEL.
- Trésorier : M. MELKONIANZ.
- Trésorier adjoint : M. PESSIN.

Correspondance à adresser à M. DUPILLE, 41, rue de Garches, 92 Saint-Cloud. Tél. 771 88.45.

F.N.A.C.A.

Le samedi 13 mars, le Comité de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie de Saint-Cloud a tenu sa soirée d'amitié annuelle au Centre Social, 2, rue de l'Yser où se sont retrouvés les Présidents des Anciens Combattants.

Les Présidents des Comités de Garches et Boulogne-Billancourt étaient venus s'associer à cette réunion.

Le 19 mars, la F.N.A.C.A. a commémoré le 14^e anniversaire de la fin des conflits en Algérie, Maroc et Tunisie et rendu hommage aux morts des deux dernières guerres et aux combattants tombés en terre d'outre-mer.

M. Jean-Pierre FOURCADE, Maire de Saint-Cloud et Conseiller général des Hauts-de-Seine, empêché, était représenté par MM. VINSON, VOIZARD et CHARTIER, Conseillers municipaux.

On notait dans l'assistance la présence des Présidents des Anciens Combattants avec leurs drapeaux et des membres de la Fédération.

Après les sonneries traditionnelles, des gerbes furent déposées par M. VOIZARD pour la Municipalité et par M. BETTAGNIER, Président de la F.N.A.C.A. de Saint-Cloud.

Un vin d'honneur rassemblait les participants à la Mairie à l'issue de la cérémonie.

UNION NATIONALE DES COMBATTANTS

En son Assemblée Générale du 22 février 1976, la section de l'U.N.C. de Saint-Cloud a élu son Conseil d'Administration. Ce dernier a réorganisé son bureau comme suit :

Vice-Président Honoraire : M. René MAILLET (l'un des 4 fondateurs en 1932, du Comité d'Entente des Associations d'Anciens Combattants de Saint-Cloud).

Président : M. Marcel SAVARY.

Vice-Présidents : M. J.-Baptiste LORIN, Mme Berthe ORSINI (chargée du Secrétariat et des liaisons avec le siège).

Secrétaire Adjoint : M. Georges DURSUS.

Trésorier : M. Albert MOURIAUX.

Trésorier Adjoint : M. Daniel DELAHAYE.

Porte-Drapeau : M. Charles DUFOUR.

Porte-Drapeau Adjoint : M. Arsène PAGEIX.

Conseiller Technique : M. André FABRY.

Commissaire aux comptes : M. François de RUFFI de PONTEVES.

Membres du Bureau : MM. COURAUD, GERAULT, GUYOT, KAPLAN, PIGNEUR.

UNION DES VIEUX DE FRANCE

L'Assemblée Générale de la Section de Saint-Cloud s'est tenue le samedi 24 avril.

Après avoir approuvé le compte rendu financier, nos anciens assistèrent à un spectacle de variétés qu'ils apprécièrent pendant qu'un goûter appétissant leur fut servi. Tous nos amis se séparèrent à 18 heures, satisfaits de leur après-midi et prirent rendez-vous pour la prochaine réunion.

Pour tous renseignements ou adhésions s'adresser à M. DURSUS, 20, rue du 18-Juin, Saint-Cloud. Tél. 602 18.49.

A.S.T.I.

La dernière fête de l'Association de solidarité avec les travailleurs immigrés de Saint-Cloud s'est déroulée le 24 avril dernier dans une ambiance décontractée.

Le Président de l'Association a eu le plaisir de s'entretenir longuement avec M. VINSON, Conseiller Municipal représentant M. FOURCADE, empêché.

M. VINSON a pris note des deux problèmes majeurs des immigrants de Saint-Cloud — logement et alphabétisation — avec un intérêt particulier.

La fête de l'A.S.T.I. s'est poursuivie dans la bonne humeur jusqu'à une heure avancée de la nuit.

Merci à tous nos amis immigrés d'être venus aussi nombreux.

INFORMATIONS PRATIQUES

L'ACCUEIL A SAINT-CLOUD

souhaite la bienvenue aux nouveaux Clodoaldiens. Les hôtesses bénévoles se mettent à leur disposition pour les renseigner, les aider et les introduire.

Permanences à la Mairie le :

- jeudi de 14 h à 18 h,
- samedi de 9 h 30 à 12 h.

INFORMATIONS SCOLAIRES

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 1976-1977

Les inscriptions nouvelles seront reçues dès à présent à la Mairie sur production de :

- 1° Livret de famille ou extrait de naissance de l'enfant ;
- 2° Quittance de loyer ou toutes autres pièces justificatives du domicile ;
- 3° Certificats de vaccinations concernant l'enfant (anti-variolique, D.T. polio ou antipoliomyélitique et B.C.G.).

Cette inscription ne dispense pas les parents de se présenter au Directeur ou à la Directrice de l'école, aux jours et heures suivantes :

I - ECOLES ELEMENTAIRES

Centre : Mlle DUBARRY :

- le lundi 28 et mardi 29 juin, de 14 à 16 heures,
- jeudi 9 et vendredi 10 septembre, aux mêmes heures.

Coteaux : M. MAGDO :

- du 14 au 21 juin, de 14 h à 18 h et sur rendez-vous le vendredi,
- le vendredi 10 septembre, toute la journée jusqu'à 18 h.

Montretout : M. DUBUIS :

- du lundi 14 au vendredi 18 juin de 15 h 30 à 17 h, sauf le samedi matin,
- le vendredi 10 septembre de 14 h à 17 h.

Val d'Or : M. ANGOTTI :

- du 17 mai au 12 juin, tous les jours y compris le samedi matin, de 9 h à 11 h,
- le vendredi 10 et le samedi 11, aux mêmes heures.

II - ECOLES PRE-ELEMENTAIRES

Centre : Mme ROY :

- jusqu'au 12 juin inclus, tous les jours aux heures d'entrée et de sortie de l'école.

Coteaux : Mme NEDELLEC :

- jusqu'au 12 juin inclus tous les après-midi et le samedi matin.

Montretout : Mme CHAZELLES :

- jusqu'au 12 juin inclus, tous les matins.

Val d'Or : Mme CESMAT ::

- jusqu'au 12 juin inclus, tous les matins aux heures scolaires et le samedi matin.

En septembre, Mmes les Directrices ne recevront que les inscriptions des nouveaux habitants, exclusivement.

- Les enfants seront obligatoirement inscrits au Groupe scolaire du quartier de leur domicile.

- Conformément aux dispositions réglementaires, les enfants nés en 1970 sont astreints à une visite médicale pré-scolaire, au terme de laquelle un certificat d'aptitude leur est délivré.

- Les enfants ayant fréquenté une école pré-élémentaire doivent retirer en Mairie, un bulletin d'inscription pour être admis dans une école élémentaire.

INSCRIPTION

POUR LES CANTINES SCOLAIRES

Il est rappelé aux familles dont les enfants fréquentent les cantines scolaires, que l'inscription est indispensable et doit être renouvelée chaque année avant le 1^{er} septembre au Bureau de l'Enseignement de la Mairie.

Les demandes de tarifs dégressifs doivent être remises en même temps que l'inscription.

Se munir des pièces justificatives : bulletins de salaires des différentes personnes de la famille, allocations familiales, photocopie de la déclaration d'impôts, quittance de loyer, etc.

CENTRE D'INITIATION SPORTIVE

Comme les années précédentes, la ville de Saint-Cloud ouvre durant le mois de juillet (du jeudi 1^{er} au vendredi 30 juillet) un **Centre d'initiation sportive** : athlétisme, hand-ball, volley, tennis de table.

Ce Centre pour garçons et filles de 10 à 15 ans sera ouvert de 14 h à 17 h, les lundis, mardis, mercredis, jeudis et vendredis à l'école du Centre, 2, rue des Ecoles où le rassemblement aura lieu tous les jours.

Cotisation par enfant :

- inscription obligatoire à la Caisse des Ecoles 15 F
- participation pour le mois entier 35 F
- participation pour 2 semaines 20 F

Inscriptions et renseignements : Bureau de l'Enseignement, Mairie de Saint-Cloud, Salle Omnisports (près piscine), M. DASSAUD, les mercredis 23 et 30 juin de 14 h à 17 h. En juillet, sur place, Ecole du Centre, 2, rue des Ecoles, aux jours et heures d'ouverture du Centre.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

RAMASSAGE DES ENCOMBRANTS

Nous croyons utile de rappeler que les jours d'enlèvement des encombrants sont les suivants :

	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
ZONE B MONTRETOU SUD	8-22	13-27	10-24	14-28	12-26	9-23	14-28
ZONE C COTEAUX	9-23	14-28	11-25	15-29	13-27	10-24	15-29
ZONE D MONTRETOU NORD	10-24	15-29	12-26	16-30	14-28	11-25	16-30
ZONE A CENTRE	11-25	16-30	13-27	17	1-15-29	12-26	17-31

Les personnes qui ne recevraient pas le Bulletin Municipal sont priées de le faire savoir à la Mairie (bureau des Affaires Générales).

AVIS

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés entre le 1^{er} juillet et le 30 septembre 1958 doivent se faire recenser entre le 1^{er} juin et le 31 juillet 1976 à la Mairie de leur domicile (Bureau des Affaires Générales).

INSCRIPTION LISTE ELECTORALE

Les jeunes gens qui auront 18 ans avant le 28 février 1977, les personnes nouvellement domiciliées à Saint-Cloud peuvent se faire inscrire sur la liste électorale durant toute l'année. Se présenter au Bureau des Affaires Générales muni d'une pièce d'identité, éventuellement de l'ancienne carte d'électeur et d'une justification de domicile (quittance loyer, électricité, gaz, etc.).

Les personnes ayant changé d'adresse dans Saint-Cloud sont priées de le faire savoir au Bureau des Affaires Générales.

LISTES ELECTORALES DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE

Dans le cadre de la préparation du prochain renouvellement triennal des Chambres de Commerce et d'Industrie, prévu en octobre 1976 :

Il est recommandé :

Electeurs déjà inscrits

Maintien dans le collège électoral où ils étaient précédemment inscrits sauf changement de situation.

Nouveaux inscrits

Au registre du commerce entre le 1^{er} janvier 1973 et le 31 décembre 1975 de vérifier si le n° d'identification qui leur a été attribué correspond bien à leur activité réelle.

A toutes fins utiles et pour plus amples informations, l'INSEE publie et met à la disposition des personnes intéressées deux documents établissant la correspondance entre la nomenclature d'activités économiques précédemment utilisée et la nomenclature d'activités et de produits (N.A.P.).

Ces fascicules peuvent être obtenus à l'adresse suivante : « Observatoire Economique de Paris », Service des Publications, Tour Gamma A, 195, rue de Bercy, 75012 Paris (Tél. 345 70.75).

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE DE PARIS - SCEAUX

L'Institut Universitaire de Technologie de Paris - Sceaux comporte 4 départements d'enseignement :

- 2 départements « Gestion des Entreprises et des Administrations »,
- 2 départements « Techniques de Commercialisation » (orientation marketing et commerce international).

Les pré-inscriptions ouvertes à partir du 5 avril 1976 seront closes le 20 juin 1976.

Pour tous renseignements s'adresser à : Institut Universitaire de Technologie de Paris - Sceaux, 8, avenue Cauchy, 92330 Sceaux. Tél. 660 06.83.

ANCIENS SAPEURS POMPIERS DE PARIS

Depuis un peu plus de 2 ans a été créée dans le 92 « l'Amicale Hauts-de-Seine des Anciens Sapeurs Pompiers de Paris ». Association ayant pour but de regrouper les anciens sapeurs pompiers ayant servi à Paris.

Afin d'en renforcer la puissance numérique, adhérez à notre association ; tous renseignements vous seront donnés au siège social : 1, rue Madiraa, 92400 Courbevoie-Bécon. Tél. 333 33.73.

INFORMATIONS MÉDICALES

TOUR DE GARDE DES PHARMACIENS DE SAINT-CLOUD

6-7 juin 1976	: Mme LANDRY, 14, avenue de Longchamp
13 juin	: Mme LESSAULT, 9, avenue B.-Palissy
20 juin	: Mme MARECHAL, 47, rue Gounod
27 juin	: Mme MICLEA, 3, parc de la Bérengère
4 juillet 1976	: M. MIGNARD, 2 ter, rue Royale
11 juillet	: M. PLATANIDES, 51 bis, rue du Val-d'Or
14 juillet	: M. PLATANIDES, 51 bis, rue du Val-d'Or
18 juillet	: M. RICQUIER, 95, boulevard de la République
25 juillet	: Mme ROCHICCIOLI, 15, rue de Buzenval
1 ^{er} août 1976	: Mlle THOMAS, 7, rue Dailly
8 août	: Mme AYACHE, 160, boulevard de la République
15 août	: Mme BAILLY, 17, rue de l'Eglise
22 août	: Mme LANDRY, 14, avenue de Longchamp
29 août	: Mme LESSAULT, 9, avenue B.-Palissy
5 septembre 1976	: Mme MARECHAL, 47, rue Gounod
12 septembre	: Mme MICLEA, 3, parc de la Bérengère
19 septembre	: M. MIGNARD, 2 ter, rue Royale
26 septembre	: M. PLATANIDES, 51 bis, rue du Val-d'Or

LUTTE CONTRE LA RAGE

Obligation est faite à toute personne ayant eu connaissance de l'existence d'un animal enragé ou suspect de l'être, d'en faire déclaration à la Mairie.

Que faire en présence d'un animal qui vient de mordre ?

- 1^{er} présenter la personne mordue à un médecin, après avoir procédé à un lavage immédiat et soigneux de la plaie de morsure à grande eau et avec du savon ;
- 2^e identifier l'animal mordeur. Demander au propriétaire de le faire examiner par un vétérinaire. En cas de refus de sa part ou de non exécution de la promesse de le faire examiner, porter plainte au Commissariat de Police qui appliquera les dispositions réglementaires.

Remarque. — Ne pas présenter d'animaux à l'Institut Pasteur qui n'est pas habilité à faire d'examen de cette nature.

HEBERGEMENT D'ELEVES HANDICAPES

La Directrice du Collège d'enseignement technique Santos-Dumont, 41, rue Pasteur, 92210 Saint-Cloud, recherche pour ses élèves handicapés visuels venant de province des familles d'accueil qui pourraient (moyennant rétribution) les prendre en charge du lundi soir au vendredi matin, et fournir le petit déjeuner et le dîner.

Pour tous renseignements, téléphoner à :

Mme VENOT, Directrice
ou M. VIGNEAU, Conseiller d'éducation
Tél. 602 50.70 - 602 96.08

SERVICE D'URGENCES DENTAIRES

Depuis le 4 avril 1976, un service de garde est assuré dans les Hauts-de-Seine pour les soins dentaires d'urgence, les dimanches et jours fériés, de 9 h à 12 h.

Pour communication de la liste des praticiens de garde s'adresser au Commissariat ou appeler le 776 25.42.

OU S'ADRESSER

EN CAS D'URGENCE MEDICALE

Lorsque les minutes comptent, appeler directement :

- **le 17** : c'est **Police Secours** qui dispose d'ambulances de réanimation pouvant arriver en moins de 5 minutes ;
- **le 18** : ce sont les **Sapeurs Pompiers**. Au centre, un médecin régulateur prend la communication et juge s'il faut envoyer une ambulance de réanimation ou une équipe de secouristes, qui donnera les premiers soins ;
- **le S.A.M.U.** (Service d'aide médicale urgente) : 970 79.11. Un médecin vérifiera l'urgence de l'appel et enverra si nécessaire, un médecin réanimateur qui donnera les premiers soins et assurera le transport à l'hôpital.

Ces trois organismes sont là pour répondre aux grandes urgences et non pas pour remplacer le médecin de ville.

Pour la médecine courante, si votre médecin habituel est absent et que son répondeur automatique ne vous indique pas le numéro à appeler, vous pouvez téléphoner :

- au **Commissariat de Police** qui vous indiquera le médecin de garde la nuit, le dimanche et les jours fériés ;
- à **S.O.S. médecins** : 337 77.77 ou 707 77.77 qui fonctionne jour et nuit, dimanches et jours fériés.

En cas d'intoxication, appeler le **Centre anti-poisons** : 205 63.29 qui donnera les premiers conseils.

LA CAISSE PRIMAIRE CENTRALE D'ASSURANCE MALADIE DE LA REGION PARISIENNE COMMUNIQUE

Assurés sociaux, pour le remboursement des soins dus à un accident, n'oubliez pas de cocher la feuille de maladie aux paragraphes prévus à cet effet.

Votre centre de paiement vous adressera un imprimé que vous devrez dûment remplir.

Cette formalité s'avère indispensable, l'organisme de Sécurité Sociale étant habilité en cas d'accident dû à un tiers, à réclamer à celui-ci ou à sa Compagnie d'Assurance, le dédommagement des dépenses engagées.

L'organisme assureur ne vous indemnisera que lorsqu'il connaîtra le montant des prestations versées par la Sécurité Sociale au titre de l'accident.

LES CURES THERMALES

● **Personnes susceptibles d'en bénéficier**
L'assuré et ses ayants-droits : conjoint, enfants à charge, autres membres de la famille (règles habituelles).

● **A quelles conditions ?**

- un avis du médecin conseil de la Caisse,
- un nombre d'heures de travail suffisant avant la prescription médicale : 120 heures.

● **Les formalités :**

Se procurer auprès du centre de paiement :

- une demande d'autorisation de cure thermale remplie par le médecin traitant et complétée par l'assuré,
- un questionnaire de ressources à remplir par l'assuré.

● **Les demandes de cures** doivent être déposées 3 mois avant le départ.

Pour tous renseignements complémentaires adressez-vous à votre centre de paiement.

Mireille CHAZETTE, Pédiacre, vous informe de son installation au Cabinet Paramédical du 16, avenue de Longchamp. Tél. 602 21.07.

ETAT CIVIL

du 15 Février au 30 Avril 1976

NAISSANCES DANS LES FOYERS CLODOALDIENS

SONT NES, 3, PLACE SILLY, HOPITAL DE SAINT-CLOUD :

David **Lair** - Benoît **Ginisty** - Pierre-Alexandre **Josse** - Sylvie **Dantas** - Jennifer **Philippe** - Antonio de **Magalhaes** - Michel **Fernandes** - Christel **Gruneisen** - Karim **Taguemount** - Sophie **Frit** - Consuelo **Fernandez** - Virginie **Toussaint** - Ingrid **Mellinet** - Edouard **Nguyen** - David **Ferreira**, 1^{er} jumeau - Olivier **Ferreira**, 2^e jumeau - Olivier **Poteaux** - Sabrina **Ballot** - Fabrice **Maubert** - Aïcha **Guemmi** - Marguerite **Ribeiro** - Marylène **Le Grand**.

SONT NES, 6, RUE DE LA PORTE-JAUNE :

Cécile **Guerrini** - Cédric **Marie**.

NAISSANCES HORS SAINT-CLOUD

Karine **Le Mamer**, née à Saint-Germain (Yvelines) - Fabrice **Rouillé**, né à Boulogne (Hauts-de-Seine) - Kamal **Sadik**, né à Suresnes (Hauts-de-Seine) - Grégory **de Wulf**, né à Meudon (Hauts-de-Seine) - Alexandre **Azoulay**, né à Paris-16^e - Ludovic **Savary**, né à Paris-13^e - Emmanuelle **Lemarchand**, née à Neuilly (Hauts-de-Seine) - Ariane **Royaux**, née à Paris-17^e - Katsma **Fujimaki**, née à Paris-12^e - Pauline **Boudin**, née à Paris-12^e - Jean-Damien **Legrand**, né à Paris-12^e - Mamadou **Gassamé**, née à Puteaux (Hauts-de-Seine) - Fabrice **Tardy**, né à Suresnes (Hauts-de-Seine) - Bruno **Carbri**, né à Paris-16^e - Angéline **Techer**, née à Suresnes (Hauts-de-Seine) - Aurore **Dubois**, née à Suresnes (Hauts-de-Seine) - Bruno **Carbri**, né à Boulogne (Hauts-de-Seine) - Guillaume **Marchais**, né à Suresnes (Hauts-de-Seine) - Philippe **Fonseca**, né à Suresnes (Hauts-de-Seine) - Mariko **Takagi**, né à Suresnes (Hauts-de-Seine) - Laetitia **Bailly**, née à Paris-14^e - Emmanuelle **Thomas**, née à Paris-14^e - Gilles **Guez**, né à Suresnes (Hauts-de-Seine) - Raphaël **Halin**, 1^{er} jumeau, né au Chesnay (Yvelines) - Audrey **Halin**, 2^e jumeau, née au Chesnay (Yvelines) - Hélène **Steinmann**, née à Paris-17^e - Camille **Trébuchet**, née à Neuilly (Hauts-de-Seine) - Charles **Bouteille**, né à Paris-15^e - David **Cuche**, né à Suresnes (Hauts-de-Seine) - Caroline **Gasc**, née à Suresnes (Hauts-de-Seine) - Laure **Duole**, née à Paris-14^e - Aurélie **Virantin**, née à Paris-15^e - Thibault **Crosnier-Leconte**, né à Paris-14^e - Emmanuelle **Vaillant**, née à Paris-8^e - Laurence **Devisme**, née à Suresnes (Hauts-de-Seine) - Olivier **Pfad**, né à Suresnes (Hauts-de-Seine) - Christelle **Danet**, née à Suresnes (Hauts-de-Seine) - Nathalie **Moutin-Luyat**, née à Boulogne (Hauts-de-Seine) - Sophie **Privet**, née à Boulogne (Hauts-de-Seine) - Jérôme **Pradet**, né à Paris-14^e - Jérôme **Giustiniani**, né à Paris-12^e - Lars **Anderfelt**, né à Suresnes (Hauts-de-Seine) - Thibault **Desclée de Maredsous**, né à Suresnes (Hauts-de-Seine) - Dominique **Pujol**, née à Suresnes (Hauts-de-Seine) - Nicolas **Ernoul**, né à Boulogne (Hauts-de-Seine) - Sandrine **Mimouni**, née à Suresnes (Hauts-de-Seine) - Hélène **Camus**, 1^{re} jumelle, née à Paris-9^e - Stéphanie **Camus**, 2^e jumelle, née à Paris-9^e - Jacky **Kernec'h**, né à Puteaux (Hauts-de-Seine) - Caroline **Verrier**, née à Suresnes (Hauts-de-Seine) - Marianne **Itié**, née à Boulogne (Hauts-de-Seine) - Jean-François **Gozzi**, né à Suresnes (Hauts-de-Seine) - Thomas **Verpont**, né à Suresnes (Hauts-de-Seine) - Nicolas **Michel**, né à Suresnes (Hauts-de-Seine) - Nathalie **Faucher**, née à Boulogne (Hauts-de-Seine) - Fabien **Cantan**, né à Paris-8^e - Charlotte **Vaysse**, née à Neuilly (Hauts-de-Seine) - Alain **Cerisier**, né à Versailles (Yvelines) - Isabelle **Fabre**, née à Neuilly (Hauts-de-Seine) - Christophe **Bedel**, né à Suresnes (Hauts-de-Seine) - Thomas **Hottier**, né à Suresnes (Hauts-de-Seine) - Valentin **Gaillard**, né à Suresnes (Hauts-de-Seine) - Bertrand **Thill**, né à Suresnes (Hauts-de-Seine).

MARIAGES

Philippe **Cherpanier** et Marie-Hélène **Le Flamanc** - Alain **Jacot** et Christine **Cuenin** - Bernard **Talopp** et Patricia **Gay** - Philippe **Rebillaud** et Gisela **Genk** - Yves **Roué** et Liliane **Barrière** - Jean-Louis **Berthier** et Jocelyne **Gabriele** - Jean-Marc **Bonenfant** et Hélène **Bergé** - Claude **Seynaeve** et Sophie **Rouchou** - Gérard **Goldschmidt** et Marie-Josèphe **Pourcher** - Heribert **Baab** et Catherine **de France** - Jean-Claude **Beyon** et Colette **Langeneur** - Michel **Bresson** et Denise **Blazy** - Rolando **Marques dos Santos** et Marcelina **Soares Alves** - Joël **Cueff** et Sylvie **Ramilon** - Michel **Dubois** et Maria **Macari** - Michel **Godon** et Dominique **Richard** - Daniel **Delobel** et Gisèle **Macri** - François **Gouyou-Beauchamps** et Michèle **Deybach** - Bernard **Prié** et Yvette **Benot** - Philippe **Mathias** et Elisabeth **Large** - Joseph **Avril** et Monique **Poudroux** - Hervé **Croyère** et Claudine **Cario** - Gontrand **Léo** et Anne **Marozeau** - Richard **Levy** et Elisabeth **Cohen-Hadria** - Ali **Ben Salem** et Rosa **Del Valle y Gonzalez** - Xavier **de Pianelli** et Armelle **Mairot** - Patrick **Ragueneau** et Marie **Payet** - Jean-Jacques **Schneider** et Catherine **Velut** - Michel **Martin** et Christiane **Moreau** - Marc **Bouvet** et Marie-Christine **Berger** - Gérard **Thirion** et Maria-Stella **Marie** - Louis **Chevallier** et Henriette **Adam**.

DECES

Georges **Lerousseaud** - Brigitte **Scopsi**, épouse Neyroud - Roger **Brunot** - René **Mondé** - Jean **Monin** - Marie-Louise **Hayet**, Vve Ithurralde - Marie Françoise **Chevreau**, épouse Fanet - Raymond **Roux** - Henri **Lecté** - Franck **Milnes** - Henri **Krieg** - Esther **Zerbib**, Vve Allouch - Angela **Paraboschi**, Vve Bobbi - Albertine **Grave**, Vve Depecker - Léonie **Minos**, Vve Parbeau - Jeanne **Mace**, épouse Reboisson - Thérèse **Cavanna**, Vve Maggi - Marie **Denisot** - Robert **Perruche** - Marceline **Gaillard**, épouse Pelletier - Marcel **Solary** - Léonce **Morel**, épouse Cordès - Simonne **Brohier**, épouse Desjacques - Hélène **Pidoux** - Marie **Vachet**, épouse Bodin - François **Lapierre** - Chantal **Gozzi** - Louise **Launay**, Vve Javault - Eugénie **David**, Vve Bizare - Adrienne **Bernard**, Vve Mahulot - Araceli **Sergio y Ohmos**, épouse Soravia - Marguerite **Dubreuil**, Vve Couvret - Marie **Vilain** - William **Latriche** - Robert **Roux** - Elise **Morby** - René **Vassal** - Albert **Capet** - Marie-Laure **Penon** - Berthe **Levy**, Vve Ruzé - Charles **Guillou** - Maria **Dubois**, Vve Taisne - Emilie **Perou**, Vve Gerevini - Augustine **Trépiéd**, Vve Laval - Aimable **Couvreur**, Vve Eloïse **Gaumont**, Vve Cordin - Gabrielle **Darceau**, épouse Charmaillac - Anaïs **Bély**, épouse Dormoy - Lucie **Lomer**, Vve Verccrusse - Louise **Bachelier**, Vve Bourdois - Louise **Aubrun**, Vve Violleau - Berthe **Ducérf**, Vve Lasnier - Marie **Le Guillou**, Vve Le Mortellec - Emilienne **Lescuras**, Vve Texandier - Claude **Galinet** - Sigmar **Ouroumoff** - Jeanne **Turtier**, Vve Goin - Alice **Buchmuller**, Vve Gegout - Fernand **Pelletier** - Odette **Gobichon**, épouse Charon.

MORT DE MADAME PARBEAU, LA DOYENNE DE NOTRE COMMUNE

Mme PARBEAU, centenaire de la Ville de Saint-Cloud est décédée le 3 mars 1976, à l'âge de 106 ans au 13, rue de l'Eglise où sa fille, Mme JOLY, tient un commerce. Elle était aussi la doyenne du département.

Le 31 mai de l'année dernière, le Maire de Saint-Cloud, M. Jean-Pierre FOURCADE, accompagné de Mme FOURCADE, du Docteur ARNAUD, Maire Adjoint, et de Mme BARTHELEMY, Conseiller Municipal, lui avaient rendu visite à l'occasion de ses 105 ans.

M. Jean-Pierre FOURCADE a assisté à la levée du corps. Le Préfet des Hauts-de-Seine était représenté par M. GALES, Sous-Préfet de Boulogne.

L'inhumation a eu lieu à BULLION en Seine-et-Oise, son village natal. Le Conseil Municipal renouvelle à sa famille ses sincères condoléances.

OFFRES D'EMPLOIS



OFFRES D'EMPLOI DU SECTEUR

• Receveur (imprimerie) 9 F de l'heure. Saint-Cloud, accepte débutant.

**

• Cadre service achat 2 à 3 ans d'expérience. Ville-d'Avray. 3 000-3 500 F.

**

• Ouvrier boulanger 850 F par semaine. Saint-Cloud.

**

• Dessinateurs petites études mécaniques ou hydrauliques. Ville-d'Avray C.A.P. ou B.T.S. électro-mécanicien.

**

• Jeune homme pour shampooing, salon de coiffure Saint-Cloud.

• Programmeur d'étude B.A.C. ou D.U.T. expérience exigée lieu tr. Sèvres. 2 650 à 2 900 F.

**

• Comptable 1^{er} échelon pour travailler 9 mois Saint-Cloud. 3 500-4 000 F.

**

• Vendeurs pour diffusion d'une gamme de caisses enregistreuses électroniques. Sèvres, expérience de la représentation exigée. 3 000 F fixe.

**

S'adresser à l'Agence Nationale pour l'Emploi, 8, avenue de l'Europe, Sèvres. Tél. 027 30.71.

**

La ville de Saint-Cloud recherche 1 conducteur auto poids lourds et transports en commun, se présenter au Bureau du Personnel, Mairie de Saint-Cloud.

HIFI - ZOOM - CLUB

Le Conseiller Technique de l'Amateur Photo - Cinéaste

HIFI ZOOM CLUB vous annonce l'ouverture de son nouveau magasin **PHOTO CINE SON** dans la Galerie Marchande des bureaux de la Colline de Saint-Cloud

A votre disposition de 10 h à 19 h
du lundi au vendredi inclus et le samedi matin

NOUS RESTONS FIDELES A NOTRE FORMULE :

SELECTION RIGOUREUSE - PRIX SUPER DISCOUNT

ACCESSOIRES

MAGNETOPHONES

RADIO HI-FI

CAMERAS

APPAREILS PHOTO

AGRANDISSEURS

PROJECTEURS

142, Bureaux de la Colline de Saint-Cloud, Galerie Marchande
1, rue Royale, 92213 SAINT-CLOUD - Tél. 602 99.90

**SPECIAL
GROUPEMENTS
ENTREPRISES
ET CLUBS**

Ne perdez plus votre temps !
CHAUSSEZ-vous « Arbell » à Saint-Cloud

R. CHLISTEUR

101, avenue Foch - 771 87.22

C.E.L. ancien Ets COMPAIN

COUVERTURE - PLOMBERIE
CHAUFFAGE - DEPANNAGE

10, rue Dailly - 602 04.16 - SAINT-CLOUD

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS

Entreprise Marcel PLANTIVAUD

20, rue de Garches, SAINT-CLOUD
Tél. 602 65.35 - 602 65.36

FIDUCIAIRE IMMOBILIERE DE FRANCE

J.-M. DURIS Expert

EXPERTISES IMMEUBLES - FONDS DE COMMERCE
LOYERS EXPROPRIATIONS

71, rue de Buzenval, SAINT-CLOUD

771 83.72

**SAINT-CLOUD
TAPISSERIE
DECORATION**

Pour tout ce qui concerne la décoration de votre intérieur

J. PARENT

26, rue de la Porte-Jaune, 92210 SAINT-CLOUD

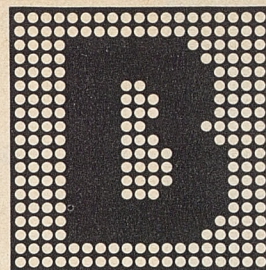
Tél. 771 80.88

MAÇONNERIE GENERALE - BETON ARME - CARRELAGE

Pierre ROUGUET

68, rue Henri-Regnault, SAINT-CLOUD - Tél. 771 89.36

CHEMINEE D'APPARTEMENT
TRAVAUX DIVERS - TOUT A L'EGOUT



BNP

SAINT-CLOUD

- Galerie Marchande
111 Bureau de la Colline - 602 14.79
- 59, rue du Mont-Valérien - 771 89.40
- 45, rue Gounod - 602 87.00

BANQUE NATIONALE DE PARIS



COIFFURE 51

sans interruption
de 9 h 30 à 18 h 30

COUPE STYLISEE CISEAUX
MECHE PAPIER D'ARGENT
SOINS AUX PLANTES (P. ALES)

51 bis, rue du Val-d'Or

92210 SAINT-CLOUD - Tél. 605 08.74

LE MEUBLE PRET A MONTER

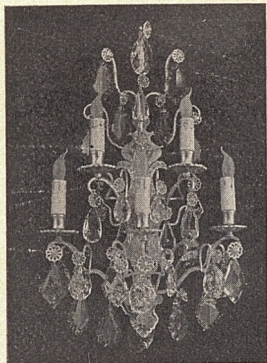
AGENCEMENTS TOUS STYLES - CUISINES
MENUISERIE - EBENISTERIE

B. JEUSSET

9, rue Preschez, Saint-Cloud - 602 57.69

UTILISEZ LE BUSPHONE : 602 84.84

Associations, commerçants, particuliers, des jetons sont à votre disposition (voir
rubrique « transport » page 39)



Michel Schifer

LUMINAIRES

Meubles, tables, miroirs
cadeaux, abat-jour sur mesure

12, rue Dailly, 92210 Saint-Cloud

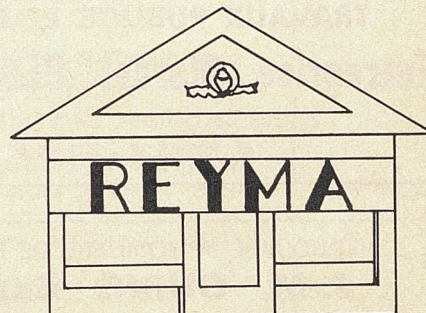
Tél. 602 02.39

DANS UN CADRE ENTIEREMENT RENOVE

“ REYMA ”

vous présente sa nouvelle collection
Ville et Loisirs

Boutique REYMA - 5, place du Pas - 602 55.21



STUDIO de SAINT-CLOUD

R. LOMPRESZ

PHOTOGRAPHE

PORTRAIT
MARIAGE
IDENTITES MINUTE

INDUSTRIE (tous déplacements)
VENTE
ENCADREMENTS

TOUS TRAVAUX NOIR ET COULEUR

3, RUE DE LA LIBERATION (PLACE DE LA MAIRIE DE SAINT-CLOUD) - 602 07.26



ENTREPRISE GENERALE DE MENUISERIE
charpentes - escaliers - agencements

H UET s.a.

Tél. 602 43.67

13 et 15, rue de Nogent, 92210 Saint-Cloud

PROTECTION ELECTRONIQUE contre le vol

Blindage - serrures incrochetables
Tous systèmes d'alarme
« Installateur Alarme Confort »

Renseignements et devis :

Entreprise MELLINET

12, rue Royale
92210 SAINT-CLOUD
Tél. 602 20.55

LOCATION ET LAVAGE DE COUCHES

Cliniques et particuliers

AMERICAN DIAPER SERVICE

109, rue Tahère, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 771 78.91 (24 h sur 24)

BLANCHISSERIE

TEINTURERIE

A. D. S.

109, rue Tahère, 92210 SAINT-CLOUD

Livraisons à domicile :

Particuliers

Laveries - Hôtels - Restaurants - Cliniques - Hôpitaux

Tél. 771 78.91 (24 heures sur 24)

ELECTRICITE GENERALE

Signalisation Lumineuse - Eclairage Public

s.a.r.l. R. TRILA

196, boulevard de la République

92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 69.74

Agréé EDF et Qualifélec

ARTOS FRANCE

MATERIEL TEXTILE

54, rue de la Porte-Jaune - 771 70.13 - SAINT-CLOUD

COUVERTURE - PLOMBERIE - CHAUFFAGE CENTRAL
INSTALLATIONS SANITAIRES

Ets A. DURIN

76, avenue du Maréchal-Foch

Tél. 771 80.77

SAINT-CLOUD

Agence DELAUNAY S.A.R.L. au capital de 20.000 francs

Transactions Immobilières

Ventes - Achats - Locations de villas et appartements

113, bd de la République — SAINT-CLOUD

Tél. 771-85-13 - 83-49 - 67-23 - 67-28 - 67-32



Caisse garantie
FNAIM

GARAGE BLANC

Mécanique Générale
Diagnostic Entretien

155, BOULEVARD DE LA REPUBLIQUE

Carrosserie (Agréé Cie d'Assurances)
Service Vente

RENAULT 

SAINT-CLOUD

Tél. 771 63.06
771 75.48

B. CLEMENT

5, rue Dailly, 92210 SAINT-CLOUD

Tél. 602 03.83

Fermé le mardi

TRAITEUR, PATISSIER, CHOCOLATIER

ORGANISE :

Lunchs, Cocktails, Déjeuners, Dîners

A votre service

Personnel et Matériel

Consultez-nous

Ancienne Maison Chevalier

AUTO-ECOLE BEAUSOLEIL A. THUINET

160, boulevard de la République

92210 SAINT-CLOUD - Tél. 771 61.01

COURS DE CODE AUDIO-VISUEL

Nous prenons et ramenons à domicile

PIANOS

DIEFFEN J.-C. PENON

18, rue Preschez, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 66.84

VENTE - ACHAT - LOCATION - ACCORD - REPARATION

Location-Vente

LE BERGERAC

Maison LEYMARIE

Café - Tabac - Hôtel

P.M.U. tous les jours

1, rue du Pierrier

92210 SAINT-CLOUD

Tél. 771 63.89 - Gare du Val d'Or

BOURDOISEAU FOURREUR

1, place de l'Eglise

602 04.37

QUINCAILLERIE - CADEAUX

Sté LEGRAND DESPREZ

49, boulevard de la République, SAINT-CLOUD

602 44.16

POMPES FUNÈBRES GÉNÉRALES

15, rue de l'Eglise

92210 SAINT-CLOUD - Tél. 602 03.97

Permanence : dimanches et jours fériés
de 9 h à 12 h

6, rue Georges-Clemenceau

78002 VERSAILLES - Tél. 950 01.24

PEINTURE - DECORATION

Raymond LAMPENS

24, rue Gounod, 92 SAINT-CLOUD

Tél. 602 67.35

MAROQUINERIE LUCIOLE

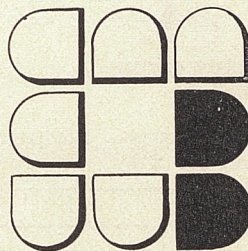
BIJOUTERIE FANTAISIE
CADEAUX - VOYAGE
CENTRE COMMERCIAL BEAUSOLEIL

160, boulevard de la République, SAINT-CLOUD - 771 67-47

TAILLEUR - COUTURIER

Giraudet

60, bd de la République, SAINT-CLOUD - Tél. 970 00.29



PEINTURE
DECORATION
RAVALEMENTS
VITRERIE
REVETEMENTS MURAUX

BALAC s. a.

138, rue Tahère

92 SAINT-CLOUD

771 83.42 - 771 82.84



GALERIE MARCHANDE
602 41.41 - Poste 30

INTERIM

BUREAUX DE LA COLLINE
92213 SAINT-CLOUD

BANQUE POPULAIRE DE LA REGION OUEST DE PARIS

- Intercarte
- Distribanque
- Chèques essence
- Messidor
- Moisson

Consultez-nous, nous serons
heureux de vous rencontrer à

Saint-Cloud

82, boulevard de la République

Tél. 602 65.19

Nous avons tant de choses à vous dire !

FX Banque Populaire



PEDICURE MEDICALE

par pédicure diplômée d'Etat

PODOLOGIE: semelles orthopédiques
par **PODOLOGUE D.E.** conventionné S.S.

771.84.03 175 Bld de la République - 92 St-Cloud

ENTREPRISE GENERALE DE MAÇONNERIE
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

M. ESTEVES & Cie

Carrelage - Terrassement - Démolition
Béton armé - Canalisations - Travaux en tous genres

143 ter, avenue Foch, SAINT-CLOUD - 771 08.53 - 771 86.83

PAYSAGISTES

Parcs et jardins
Terrains de Sports

ENTREPRISE

A. CANTIN et Fils s.a.

13, rue Sevin-Vincent 92210 SAINT-CLOUD
Tél. 771 89.25

Le Chapelin - Fretz



CRÉATION FLORALE

14, rue de l'église 602 04.14
113, galerie shopping de la colline 602 23.37
SAINT-CLOUD



15, rue de l'Eglise - Tél. 602 03.93

habille
vos
enfants
de la
naissance
à 16 ans

LIBRAIRIE - PAPETERIE

Dépôt central de journaux et publications

J. Pleurdeau

16, rue Royale, SAINT-CLOUD ☎ 602 04.12



paul dahl

24, QUAI CARNOT, 92212 SAINT-CLOUD TEL. 602 70.45
EQUIPEMENTS DE FREINAGE A AIR COMPRIME
LICENCE MAGNETI-MARELLI
APPAREILS ELECTRIQUES POUR L'AUTOMOBILE ET L'INDUSTRIE

Atelier Ginou

DESSIN - PEINTURE
MÉTAL - CUIR
EMAUX - CÉRAMIQUES
ENFANTS et ADULTES

17, rue Ernest Tissot, 92210 Saint-Cloud - Tél. 771 81.12

GARAGE LONGCHAMP CARNOT S.A.

3, avenue de Longchamp & 69 bis, quai Carnot, 92210 Saint-Cloud
Tél. 602 46.25
602 98.12

ACCESSOIRES

DISTRIBUTEUR

PNEUS

VOLVO - MAZDA - BLMC

AUSTIN - MORRIS - TRIUMPH - JAGUAR

ACHAT - VENTE VOITURES D'OCCASION

Réparations de toutes marques - Mécanique - Tôlerie - Peinture - Sellerie

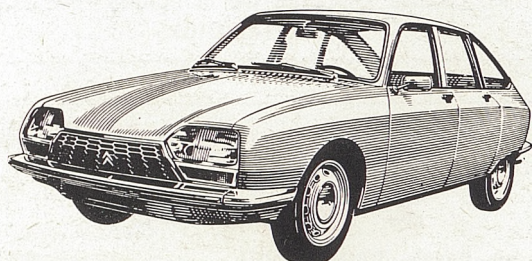
Location de voitures sans chauffeur assurées tous risques

Station-Service - Lavage - Graissage

R.C. Versailles 55 B 105

CITROËN GARAGE MAGENTA

CARROSSERIE - TOLERIE - PEINTURE
1, bd de la République, 92210 SAINT-CLOUD - 602 59.95



MAGASIN EXPOSITION
4, bd du Général-de-Gaulle, 92380 GARCHES - 970 67.36

LOCATION SANS CHAUFFEUR

CITROËNAGS

Vim

ventilation, filtrage, aérothermes, conditionnement d'air, séchage, dépoussiérage, traitement de surfaces, tours de réfrigération d'eau nettoyage central par le vide, ventilation mécanique contrôlée

LA VENTILATION INDUSTRIELLE ET MINIERE
26, quai Carnot, 92212 SAINT-CLOUD Tél. 602 05.73

RADIO - TELEVISION - DISQUES

DEPANNAGE TOUTES MARQUES

TÉLÉ-GOUNOD

17, rue Gounod, SAINT-CLOUD 602 45.18



CADEAUX
GADGETS
LISTE DE MARIAGE
JOUETS

La Boutique de Cadeaux

9, RUE GASTON-LATOUCHE
(A côté du cinéma Le Régent)

SAINT-CLOUD
Tél. 602 19.80

TAPIS & MOQUETTES DE FRANCE

De vrais professionnels

ACCES DIRECT AU SIEGE SOCIAL DU GROUPE
POUR LES HABITANTS DE SAINT-CLOUD

5, avenue Caroline, 92210 SAINT-CLOUD - Tél. 771 03.02